



HAL
open science

La linguistique contemporaine

Jean-Claude Pariente, Gabriel G. Bès

► **To cite this version:**

| Jean-Claude Pariente, Gabriel G. Bès. La linguistique contemporaine. , 1973. hal-01097664

HAL Id: hal-01097664

<https://hal.science/hal-01097664>

Submitted on 20 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La linguistique contemporaine

Jean-Claude Pariente¹ et Gabriel Bès²

1. Université de Clermont-Ferrand

2. Université Nationale de Cuyo (Argentine)

Presses universitaires de France, Paris. 1973. 96 p.
Dossiers Logos n° 69.

Résumé

Les « Dossiers Logos » proposent aux étudiants en Sciences humaines, aux élèves des classes terminales et aussi à leurs maîtres une séquence de textes et de documents entourés de remarques explicatives. Ce dossier se propose de présenter les grandes lignes de la linguistique contemporaine, de la linguistique prise en elle-même avec les objectifs et les méthodes qui lui sont propres. Il est organisé en trois parties. La première partie, *Objectifs et méthodes*, présente l'école de Prague (texte de Jakobson, Karcevsky et Troubetsky), la glossématique (textes de Uldall et Hjelmslev), le distributionnalisme (textes de Bloomfield) et la grammaire générative (textes de Chomsky). La deuxième partie, *Le champ de la recherche*, aborde la caractérisation du langage humain (texte de Hockett), la phonologie (textes de Martinet et Jakobson), la grammaire (texte de Halliday et al.), la sémantique (textes de Trier et Hjelmslev) et la variation linguistique (textes de Martinet et Moulton). La troisième partie est dédiée à la question particulière des rapports entre syntaxe et sémantique (textes de Harris, Katz et Fodor, Weinreich, MacCawley, Postal, Chomsky).

La linguistique contemporaine

J.-C. PARIENTE ET G. BÈS



DOSSIERS LOGOS

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

DOSSIERS LOGOS
DIRIGÉS PAR FRANÇOIS DAGOENET

La linguistique contemporaine

Jean-Claude Pariente

Maître de conférences à l'Université de Clermont-Ferrand

Gabriel G. Bès

Professeur à l'Université Nationale de Cuyo (Argentine)

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

Introduction

C'est de la linguistique contemporaine que ce dossier se propose de présenter les grandes lignes, de la linguistique prise en elle-même avec les objectifs et les difficultés qui lui sont propres. Une science se définit surtout par sa capacité de se créer à elle-même des difficultés, soit afin de constituer un donné en objet de connaissance, soit afin de dépasser le point déjà atteint dans son effort d'analyse. Donner au lecteur une idée plus juste de ce qu'est dans son domaine l'effort du linguiste est une de nos ambitions. Nous n'ignorons pas que certains concepts, certaines méthodes élaborées par la linguistique ont ensuite été repris ailleurs et appliqués à l'étude de leur propre objet par la critique littéraire, par exemple, ou encore par certains courants de la psychanalyse ; nous savons que, de plusieurs côtés, on s'accorde à flatter la linguistique en la traitant de science pilote, en y voyant le modèle que les autres sciences de l'homme n'ont plus qu'à imiter dans leur secteur. Si la linguistique peut vraiment servir de modèle à une autre discipline, nous nous en réjouissons pour tout le monde, mais ce n'est pas ici notre affaire. Et, au fond, nous craignons même que, tels qu'on les voit parfois pratiqués, ces emprunts ne constituent pour la linguistique un obstacle épistémologique des plus pernicieux : proclamer qu'une de ses méthodes, un de ses concepts sont des vérités établies afin de parer du prestige de la science telle application qu'on en fait ailleurs, c'est une procédure qui ne dupera pas les linguistes mais qui donnera de leurs recherches une bien pauvre image et contribuera à une exploitation idéologique de leur travail. Car, bien plus qu'un ensemble de certitudes, une science est un faisceau dynamique d'inquiétudes.

Nous nous refusons à rassembler ici, en quelques pages qui seraient toujours trop brèves, les données historiques qui pourraient éclairer les formes sous lesquelles se présente aujourd'hui la linguistique — et également à proposer une définition de cette discipline. La place nous est trop limitée pour que nous puissions dépasser le niveau des généralités convenues dont ce recueil voudrait aider à faire

Dépôt légal. — 1^{re} édition : 4^e trimestre 1973
© 1973, Presses Universitaires de France
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

justice. Aussi nous contenterons-nous de nous expliquer un peu sur ce recueil lui-même, assurés que, s'il répond à nos intentions, il donnera de son objet une idée plus satisfaisante à tous égards que nous ne pourrions faire.

Il s'agira donc de la linguistique en elle-même, plus précisément encore de la linguistique générale. Cette limitation est apparue indispensable pour éviter d'éparpiller sans grand profit l'attention du lecteur. Si intéressantes qu'elles soient, les applications de la linguistique à la description ou à l'enseignement des langues particulières ne figureront pas autrement qu'à titre d'illustration pour des thèses de portée plus large. La psycholinguistique, la sociolinguistique qui connaissent aujourd'hui de brillants développements ne sont pas davantage représentées. Ces décisions n'ont pas été prises sans mal. La théorie évolue souvent sous l'influence des applications ; les difficultés qu'on rencontre au niveau des problèmes particuliers, les solutions qu'on en propose, les discussions qui se nouent à leur sujet provoquent une reformulation des principes, une réflexion sur les limites de leur validité qui finissent toujours par se réfléchir sur le plan général. Une présentation complète de la linguistique ne devrait pas la couper de tous ces prolongements, de tous ces enracinements riches de sève. Si nous avons cependant choisi de nous en tenir à la linguistique générale, c'est que nous pensons que cette décision a ses justifications. Elle permet, en effet, d'une part de mettre en évidence la dimension proprement théorique de la linguistique. Qu'il s'agisse, comme l'ont montré des discussions célèbres, de dégager les phonèmes d'une langue ou d'en analyser le système grammatical, les positions que prend le linguiste ne sont jamais innocentes sur le plan théorique ; même si la chose reste inconsciente, ces positions sont liées à celles qu'il prend à propos de la nature ou de la fonction du langage et ne s'expliquent pas seulement par le souci de rendre compte des faits observés. Car il est, le plus souvent, plusieurs façons de rendre compte des mêmes données, et la préférence qu'on manifeste pour l'une ou l'autre, la discrimination qu'on instaure entre l'important et le secondaire, les sacrifices que l'on consent au souci de dégager des énoncés généraux ou à celui de s'en tenir aux seules données empiriques, aucune de ces options ne se justifie sur la seule base de l'expérience. Cette même dimension théorique est, par ailleurs, celle qui est directement mise en cause dans les relations que la linguistique entretient avec le contexte culturel dans lequel elle se développe. Nous croyons que la définition bloomfieldienne du phonème (Document 5) se comprend mieux quand on la réfère à l'antimentalisme de son auteur (Document 4) et qu'on rapporte celui-ci à l'influence du behaviorisme et du positivisme dans les Etats-Unis des années 1920-1930. Il est à nos

yeux funeste de négliger les positions épistémologiques de la glosématique (1. 2)¹ : elles expliquent pourquoi on lui doit certaines mises au point méthodologiques d'un grand intérêt. Les linguistes, comme tout le monde, travaillent au sein d'un milieu culturel avec lequel ils entretiennent de nombreux échanges ; c'est la raison pour laquelle ce dossier fait une assez large place à ce que nous avons appelé la dimension théorique. Comme celle-ci s'exprime surtout dans les écrits des fondateurs, c'est à ces écrits qu'ont été empruntés dans la plupart des cas les textes ici rassemblés.

Quelques-uns des extraits font apparemment exception à ces principes. Dans un recueil qui prétend se consacrer à la linguistique générale, on s'étonnera peut-être de voir figurer deux extraits (2. 5) relatifs aux problèmes de la variation linguistique, dans le temps puis dans l'espace. A voir les choses de l'extérieur, par exemple en philosophe, on imagine volontiers que rien n'est plus étranger aux ambitions de la linguistique générale que cette volonté de décrire des différences, soit dans leur processus de formation soit dans leur contemporanéité. Il nous a justement semblé qu'il était utile de mettre le lecteur en garde contre une mauvaise interprétation du terme de « général ». Il ne faut pas concevoir la linguistique générale comme un ensemble d'affirmations portant sur les seuls traits qui se rencontrent dans toutes les langues et indifférentes à ceux qui ne se présentent qu'ici ou là. La généralité dont il est question ne se confond pas avec cette indifférence ; elle se caractérise aussi par l'ambition de s'appliquer aux aspects particuliers de l'expérience linguistique. C'est pourquoi nous avons voulu souligner la capacité de la linguistique générale de s'intéresser aux faits d'évolution (alors qu'on la cantonne trop souvent dans le synchronique) comme aux faits dialectaux.

Quant à la troisième partie : Syntaxe et sémantique, sa présence et sa composition s'expliquent par des considérations de contenu différent, mais d'intention analogue. Elle peut être assimilée à ces planches que les ouvrages d'art nomment « détail » : elles attirent l'attention du lecteur sur tel ou tel point d'une œuvre dont l'ensemble a été antérieurement reproduit et, à la faveur du changement d'échelle dans la reproduction, elles lui permettent de se faire une idée plus précise de la « manière » de l'artiste. C'est la manière des linguistes que cette partie souhaite faire ressortir, leur manière dans la discussion, dans la confrontation des points de vue qui n'est pas moins révélatrice que leur façon d'exposer la solution d'un problème. A partir de quoi, à partir de quels faits et de quel cadre

1. Les chiffres en gras entre parenthèses renvoient aux parties ou sous-parties de cet ouvrage.

théorique, une question prend-elle cette forme de question bien posée qui serait une partie de sa résolution ? comment s'élabore la première réponse ? pourquoi cette réponse est-elle critiquée ? comment cette critique retentit-elle sur le cadre théorique initial ? Pour ces interrogations et, nous l'espérons, pour d'autres que chacun inventera en fonction de ses intérêts, on devrait trouver dans cette troisième partie illustrations et documents. Nous cherchions donc un ensemble de textes qui se rapportent à un problème commun et important ; nous préférons les emprunter aux représentants d'un même courant de la linguistique contemporaine afin d'épargner au lecteur la double contrainte de tenir compte, d'un côté, des oppositions qui tiennent aux différences entre écoles et, de l'autre, de celles qui ne concernent que le problème étudié. Pensés pour la plupart dans le cadre de la grammaire générative, les textes de la troisième partie devraient satisfaire à ces conditions. Les Documents 16 et 18 relèvent d'autres traditions ; leurs présentations expliqueront pourquoi ils ont été introduits à ces places.

Dans le domaine qui se délimitait ainsi, il restait à être le plus complet possible, compte tenu du format de la collection « Logos ». N'avons-nous rien négligé de fondamental ? nous le souhaitons sans en être assurés. L'usage abondant que nous avons fait des renvois est destiné à pallier l'étroitesse du cadre en mobilisant l'attention, en invitant à des confrontations, ou en suggérant des recoupements qui peuvent amener le lecteur à découvrir par lui-même des aspects de la linguistique qui ne sont pas explicités dans le recueil. Les Thèses de Prague (1. 1) éclairaient la phonologie d'A. Martinet (Document 9) ou de R. Jakobson (Document 10) ; en retour, par ce qu'ils ont de commun et par ce en quoi ils se distinguent, ces textes font mieux comprendre le sens et, peut-être, les difficultés de la définition fonctionnelle des phonèmes donnée en (1. 1). À partir de là on peut s'interroger, ou au moins commencer à le faire, sur le fonctionnalisme en linguistique. L'antimentalisme de Bloomfield (Document 4) exprime une attitude de méfiance ou d'extrême prudence à l'égard de la signification. Cette attitude explique pourquoi il définit le phonème (Document 5) en termes si différents de ceux des Praguais. On retrouve chez Harris la même attitude (Document 16). Mais que le premier Chomsky la partage également ne l'empêche pas de s'élever contre l'antimentalisme (Document 6). On peut alors s'interroger sur les problèmes que pose au linguiste la considération du sens. En jouant sur tous ces renvois, ceux que nous signalons dans les introductions comme ceux qu'on découvrira à la lecture, on évitera de figer ces textes en thèses dogmatiques, on percevra des nuances d'abord insensibles, on comprendra ce qui fait la vie puissante et délicate

de la linguistique et, peut-être, malgré les oppositions entre linguistes, son unité.

Ce dossier n'est pas un palmarès. Même si nous apprécions le genre, nous n'aurions aucun titre à en établir un. Nous avons pensé au cours de sa composition à la linguistique, et non aux linguistes. On sera sans doute surpris de l'absence de certains noms, parmi lesquels de très grands noms. Pour ne parler que du plus grand, on ne trouvera ici aucun texte de Saussure bien que, à notre avis, son œuvre encore partiellement inexplorée n'ait pas fini de manifester son importance. La raison de cette absence est toute simple : en France, actuellement, il est très facile de se procurer un exemplaire du Cours de linguistique générale et il n'y a pas d'autre texte de Saussure qu'il soit urgent d'introduire dans ce dossier. Dans beaucoup d'autres cas, nous demandons qu'on vérifie si des raisons du même ordre ne peuvent pas être alléguées. Cela n'exclut pas qu'on rencontre, en revanche, des textes de linguistes dont certains ouvrages connaissent une grande diffusion ; mais, retenus en fonction de leur importance pour la linguistique d'aujourd'hui, ces textes sont alors empruntés à des ouvrages non traduits en français ou à des travaux peu répandus ou d'accès difficile. Faut-il enfin ajouter que les responsables d'un choix figurent au premier rang de ceux qui en sont mécontents ?

Nous n'avons, disons-le en terminant, aucunement cherché à composer un manuel. En étudiant ce recueil, on ne deviendra pas linguiste ; peut-être comprendra-t-on mieux ce que c'est qu'être un linguiste aujourd'hui. Il serait certes utile au lecteur dans un grand nombre de cas de se documenter ailleurs sur les concepts et les procédures de la linguistique. Nous souhaitons qu'il le fasse, mais nous nous sommes efforcés de rendre le dossier lisible pour tout le monde. À cette fin, nous avons, aussi souvent que possible, reproduit des textes qui, à côté de considérations d'ordre général, contiennent l'analyse d'un exemple sur lequel on voit comment fonctionnent les principes énoncés. Nous avons, d'autre part, essayé d'aplanir les difficultés à l'aide de brèves mises au point qui précèdent chaque extrait ou groupe d'extraits. Nous y donnons les explications qui nous ont paru indispensables pour rattacher la question examinée à une problématique d'ensemble, pour éclairer les allusions et les références dont l'ignorance serait gênante, ou pour expliciter certains points techniques que nous ne pouvions écarter sans nuire à la compréhension. La traduction a parfois posé des questions délicates. Il arrive qu'un commentaire valable pour une expression étrangère ne le soit plus pour l'expression française que la traduction lui fait correspondre. Quand on n'a pu se contenter de traduire, on a tantôt conservé l'expression origi-

nale en en indiquant le sens, tantôt choisi d'adapter : dans les deux derniers cas, les interventions sont reconnaissables aux chevrons entre lesquels elles sont imprimées. Nous remercions ici M. Jean Henning, assistant au C.U.S.T. de Clermont-Ferrand, qui a assumé la plus grande partie des tâches de la traduction¹. Nous espérons que, tel qu'il est, notre travail fera mieux connaître ce que nous croyons être la linguistique d'aujourd'hui². Peut-être le lecteur éprouvera-t-il le désir d'en savoir davantage ; à mesure qu'il satisfera ce désir, il découvrira les imperfections de ce recueil : nous aurons alors atteint notre but.

1. M. Henning a traduit tous les textes écrits en anglais à l'exception des Documents 3, 6 et 17 ; le Document 12 est traduit de l'allemand par J.-C. Pariente.

2. Nous remercions également Mme F. Lagueunière, collaboratrice technique à l'Institut de Linguistique de l'Université de Clermont-Ferrand, qui s'est chargée de la mise au point matérielle du dossier.

1

Objectifs et méthodes

On trouvera ici des textes où s'expriment les grandes options théoriques autour desquelles se sont constitués les principaux courants de la linguistique d'aujourd'hui : fonctionnalisme (quelquefois appelé « structuralisme européen »), glossématique, distributionnalisme (ou « structuralisme des Etats-Unis »), et grammaire générative. Tout en étant nettement différenciés, ces courants ne s'ignorent pas réciproquement et se définissent souvent les uns par rapport aux autres. On pourra, par exemple, suivre ou reconstituer un débat autour de la place à donner au sens dans l'analyse linguistique : le Document 1 l'y admet de plein droit ; les Documents 4 et 5 ne l'acceptent que sous réserve d'une redéfinition en termes de comportement, cependant que le Document 6 s'élève contre le principe d'une telle redéfinition (voir aussi 2. 4 et 3).

1 / L'école de Prague

► DOCUMENT 1 / Le point de vue fonctionnaliste

Ce document est formé d'extraits des célèbres Thèses qui constituent le Manifeste de l'école de Prague. Les événements qui ont immédiatement précédé ou suivi la Seconde Guerre mondiale ont dispersé les fondateurs de cette école. Mais ces Thèses révèlent nettement la cohérence et l'ampleur du programme qu'ils s'assignaient à l'origine : cohérence apportée par la volonté de poser tous les problèmes de la linguistique en termes de fonction ; ampleur due au rattachement de ces problèmes à une définition de la fonction

du langage et à l'effort accompli pour ne pas limiter l'intérêt du linguiste à la langue de la communication quotidienne. Les Documents 9 et 10 s'inscrivent dans la tradition pragoise.

a / Conception de la langue comme système fonctionnel

Produit de l'activité humaine, la langue partage avec cette activité le caractère de finalité. Lorsqu'on analyse le langage comme expression ou comme communication, l'intention du sujet parlant est l'explication qui se présente le plus aisément et qui est la plus naturelle. Aussi doit-on, dans l'analyse linguistique, prendre égard au point de vue de la fonction. De ce point de vue, *la langue est un système de moyens d'expression appropriés à un but*. On ne peut comprendre aucun fait de langue sans avoir égard au système auquel il appartient. [...]

b / Tâches de la méthode synchronique

Ses rapports avec la méthode diachronique

La meilleure façon de connaître l'essence et le caractère d'une langue, c'est l'analyse synchronique des faits actuels, qui offrent seuls des matériaux complets et dont on peut avoir le sentiment direct. [...]

La conception de la langue comme système fonctionnel est à envisager également dans l'étude des états de langue passés, qu'il s'agisse de les reconstruire ou d'en constater l'évolution. On ne saurait poser de barrières infranchissables entre les méthodes synchronique et diachronique comme le fait l'école de Genève. Si l'on envisage en linguistique synchronique les éléments du système de la langue du point de vue de leurs fonctions, on ne saurait juger non plus les changements subis par la langue sans tenir compte du système qui se trouve affecté par lesdits changements. Il ne serait pas logique de supposer que les changements linguistiques ne sont que des atteintes destructives s'opérant au hasard et hétérogènes du point de vue du système. Les changements linguistiques visent souvent le système, sa stabilisation, sa reconstruction, etc. Ainsi l'étude diachronique, non seulement n'exclut pas les notions de système et de fonction, mais, tout au contraire, à ne pas tenir compte de ces notions, elle est incomplète.

D'un autre côté, la description synchronique ne peut pas non plus exclure absolument la notion d'évolution, car même

dans un secteur envisagé synchroniquement existe la conscience du stade en voie de disparition, du stade présent et du stade en formation. [...]

c / Recherches relatives à l'aspect phonique de la langue

Importance du côté acoustique. — Le problème du finalisme des phénomènes phonologiques fait que, dans l'étude du côté extérieur de ces phénomènes, c'est précisément l'image acoustique qui doit ressortir au premier plan, car c'est précisément l'image acoustique et non l'image motrice qui est visée par le sujet parlant.

Nécessité de distinguer le son comme fait physique, comme représentation et comme élément du système fonctionnel. — L'enregistrement, à l'aide d'instruments, des facteurs acoustico-moteurs objectifs des images acoustico-motrices subjectives est précieux à titre d'indicateur des correspondances objectives des valeurs linguistiques. Toutefois, ces faits objectifs n'ont qu'un rapport indirect avec la linguistique, et l'on ne saurait par conséquent les identifier avec les valeurs linguistiques.

D'autre part, les images acoustico-motrices subjectives ne sont des éléments d'un système linguistique que dans la mesure où elles remplissent, dans ce système, une fonction différentiatrice de significations. Le contenu sensoriel de tels éléments phonologiques est moins essentiel que leurs relations réciproques au sein du système (*principe structural du système phonologique*). [...]

d / Recherches sur le mot et le groupement des mots

Théorie de la dénomination linguistique. Mot. — Le mot, considéré du point de vue de la fonction, est le résultat de l'activité linguistique dénommatrice, qui est parfois indissolublement liée à l'activité syntagmatique. La linguistique qui analysait le langage comme un fait objectif de caractère mécanique a souvent complètement nié l'existence du mot, mais cependant, au point de vue fonction, *l'existence autonome du mot est chose tout à fait évidente*, encore que cette existence se manifeste dans les diverses langues avec une intensité variable et que ce soit un fait potentiel. Par l'activité dénommatrice, le langage décompose la réalité, qu'elle soit externe ou interne, réelle ou abstraite, en éléments linguistiquement saisissables.

Chaque langue a son système particulier de dénomination : elle emploie des formes dénominatrices variées, et ce avec une intensité variée, par exemple la dérivation, la composition et les combinaisons fixes de mots (ainsi dans les langues slaves, surtout dans le langage populaire, les nouveaux substantifs se forment la plupart par dérivation) ; elle a sa classification propre des procédés de dénomination et se constitue son vocabulaire caractéristique. [...]

e / Sur les fonctions de la langue

Le langage intellectuel manifesté a surtout une destination sociale (relations avec autrui), le langage émotionnel ou bien a également une destination sociale quand il se propose de susciter chez l'auditeur certaines émotions (langage émotif), ou bien est une décharge de l'émotion, opérée sans égard à l'auditeur.

Dans son rôle social, il faut distinguer le langage suivant le rapport existant entre lui et la réalité extralinguistique. Il a soit une fonction de communication, c'est-à-dire qu'il est dirigé vers le signifié, soit une fonction poétique, c'est-à-dire qu'il est dirigé vers le signe lui-même.

*Dans le langage en sa fonction de communication il faut distinguer deux directions de gravitation : l'une, où le langage est « de situation », c'est-à-dire compte sur des éléments extralinguistiques de complément (*langage pratique*), l'autre, où le langage vise à constituer un tout aussi fermé que possible avec tendance à se faire complet et précis, à user de mots-termes et de phrases-jugements (*langage théorique ou de formulation*).*

Il est souhaitable d'étudier les formes de langage dans lesquelles prédomine absolument une seule fonction, et les formes où s'entrecroisent des fonctions multiples ; dans cette étude, le problème essentiel porte sur la hiérarchie diverse des fonctions dans chaque cas donné.

Chaque langage fonctionnel a son système de conventions — la langue proprement dite ; il est par conséquent erroné d'identifier un langage fonctionnel avec la langue et un autre avec la « parole » (dans la terminologie de Saussure), par exemple le langage intellectuel avec la « langue » et le langage émotionnel avec la « parole ». [...]

f / Sur la langue poétique

1° Il faut élaborer des principes de description synchronique de la langue poétique, en évitant l'erreur, souvent commise, qui consiste à identifier la langue de la poésie et celle de la communication. Le langage poétique a, du point de vue synchronique, la forme de la parole, c'est-à-dire d'un acte créateur individuel, qui prend sa valeur d'une part sur le fond de la tradition poétique actuelle (langue poétique) et d'autre part sur le fond de la langue communicative contemporaine. Les relations réciproques du langage poétique avec ces deux systèmes linguistiques sont extrêmement complexes et variées, et il y a lieu de les examiner tant au point de vue de la diachronie qu'à celui de la synchronie. Une propriété spécifique du langage poétique est d'accentuer un élément de conflit et de déformation, le caractère, la tendance et l'échelle de cette déformation étant fort divers.

(R. JAKOBSON, S. KARCEVSKY, N. TRUBETZKOY, Thèses présentées au I^{er} Congrès des philologues slaves, in VACHEK éd., *A Prague School Reader in Linguistics*, Bloomington and London, Indiana University Press, 1967, p. 33-34, 37, 38-39, 41-42, 45-46.)

2 / Glossématique

Accordant à la linguistique une situation centrale parmi les sciences, les glossématiciens ont essayé de l'affranchir de toute dépendance conceptuelle à l'égard de définitions ou de concepts provenant d'autres disciplines. De là leur insistance sur les qualités que doit posséder l'ensemble de définitions qu'ils considèrent comme proprement linguistiques et qu'ils nous proposent pour appréhender ces objets que sont les énoncés. Cet ensemble repose sur la notion non définie de fonction (ou dépendance, ou relation) à partir de laquelle le reste de l'édifice a été bâti mais qui n'est pas prise dans la même acception que par l'école de Prague. Dans les deux documents qui suivent, la préoccupation épistémologique et méthodologique, qui a été particulièrement importante en glossématique, ressort nettement : la place de la linguistique parmi les sciences,

ses objectifs, le problème de la validation des théories linguistiques, les exigences que doivent satisfaire les formulations qui confirment ces théories, autant de questions essentielles qui sont abordées pour elles-mêmes ainsi que dans leurs relations mutuelles.

► DOCUMENT 2 / Situation de la linguistique

C'est ici, je pense, que se situe la différence fondamentale entre les sciences exactes et humaines : les sciences humaines n'analysent pas leurs données, ou, si elles le font, l'analyse est poussée beaucoup moins loin que dans les sciences exactes ; elle ne dépasse pas « l'objet » en tant qu'unité.

Si l'on admet l'existence de cette différence fondamentale, la question se pose de savoir s'il ne serait pas possible d'opérer un rapprochement¹ entre ces deux groupes de disciplines, de rendre par ce moyen leurs résultats commensurables et de parvenir à une unité épistémologique. Comme il serait absurde de demander aux sciences exactes de revenir en arrière, cela ne pourrait se réaliser que sous une forme : les sciences humaines abandonneraient les « objets » en faveur des « fonctions », ce qui, à mon avis, les rendrait exactes. [...]

Les études quantitatives faites jusqu'à présent sur la matière dont traitent les sciences humaines ont abouti au genre de contrôle que l'on désirait obtenir : possibilité de prédiction de la composition d'une certaine population dans un avenir donné, possibilité de calcul du volume d'un ouvrage imprimé, ou du temps nécessaire à la lecture d'un discours, à partir d'un manuscrit, etc. Mais la portée de ce contrôle est très limitée et n'offre pas de possibilités de développements technologiques comparables à celles qui se fondent sur les sciences de la nature. Il semble que la possibilité de prévoir les changements futurs, ou ceux qu'il est possible de provoquer dans une société ou dans une langue donnée, ou la capacité de calculer les conséquences de l'un de ces changements ne peuvent être obtenues uniquement par une étude de fonctions quantitatives. Or, il est évident que c'est là le genre de contrôle qu'il serait utile de pouvoir exercer. En cherchant à évaluer les conséquences d'une nouvelle loi sur le divorce par exemple, un homme d'Etat doit prendre en considération d'importantes fonctions non quantitatives, qui à l'heure actuelle sont non mesurables, bien que les statistiques puissent également entrer

dans ses calculs. De la même façon, un linguiste créant une langue artificielle ou un nouveau système de notation scientifique, ou un juge interprétant la loi (ce qui est également une activité linguistique) ne sont qu'indirectement concernés par des fonctions quantitatives. De plus, lorsqu'un linguiste compte ou mesure, ce qu'il compte ou mesure n'est pas en soi quantitativement défini : les mots qu'il compte, dans la mesure où ils ont reçu une définition, sont définis en des termes tout à fait différents.

Nous avons donc à choisir entre deux hypothèses : 1^o l'une selon laquelle l'univers serait divisé en deux parties au moins, la différence entre ces parties étant en rapport avec la proportion de fonctions quantitatives et non quantitatives contenues dans chacune d'elles, et 2^o l'autre selon laquelle l'univers serait homogène, le choix entre des fonctions quantitatives et non quantitatives comme termes de description dépendant du type de contrôle désiré. La deuxième hypothèse a l'avantage d'être simple, et paraît, dans l'ensemble, plus prometteuse. Quelle que soit celle que nous choisissons de mettre à l'épreuve, il n'y a pas, semble-t-il, d'autre moyen d'y parvenir que de faire l'expérience qui consiste à ajouter aux sciences de la nature une étude des fonctions non quantitatives dans leur domaine, et aux sciences humaines une étude des fonctions quantitatives et non quantitatives dans le leur. Les auteurs se proposent de faire ici modestement un premier pas en tentant de définir dans ses grandes lignes une science non quantitative destinée à s'appliquer dans un premier temps aux matières propres aux sciences humaines et en particulier au langage. Cette nouvelle science que nous proposons, nous l'appelons la *glossématique*.

De la même façon que les sciences naturelles ont pour base les mathématiques, la glossématique doit avoir pour base une théorie des fonctions non quantitatives. Nous avons noté que le prototype des affirmations en physique était « *a* est plus grand que *b* » ; l'affirmation correspondante en glossématique est « *a* présuppose *b* », ce qui, d'une façon similaire, sert à établir des relations de dépendance ordonnée d'une grande généralité. Cette relation de dépendance ordonnée, en glossématique comme en physique, se présente sous des formes variées, et la théorie glossématique des fonctions est un calcul des modes de dépendance ordonnée dans lequel l'idée primitive est développée en une algèbre. Cette algèbre a été conçue comme un moyen de décrire un matériau (d'ordre humain) comme une structure de fonctions non quantitatives complète en elle-même,

1. En français dans le texte.

et n'exigeant pas de définitions provenant d'autres sciences. Si bien que nous avons pris grand soin de développer cette algèbre de telle sorte qu'elle puisse fournir les moyens de différenciation nécessaires et suffisants pour une description non ambiguë.

L'algèbre glossématique doit beaucoup à la logique symbolique mais s'en écarte, comme nous allons le voir, à plusieurs égards. Ces différences, qu'on n'a pas réussi à éliminer, semblent être dues à des divergences dans les buts et les points de départ des deux algèbres. La logique symbolique s'intéresse aux relations entre des classes et des propositions qui peuvent être vraies ou fausses ; et les logiciens admettent l'existence de leurs propositions, de leurs classes et des éléments de ces classes sans se soucier de leur provenance. La matière de la logique symbolique est ainsi ouverte, illimitée ; et l'approche logique présuppose une conception atomistique de l'univers ou une analyse préalable qui se situe en dehors de la logique elle-même. L'algèbre glossématique s'adresse à des structures fermées et présuppose l'existence d'un matériau cohérent dont l'analyse est une partie intégrante de la glossématique elle-même ; elle n'est pas destinée à s'occuper de propositions ou de vérité et de fausseté, et les classes n'apparaissent pas au début, mais seulement après que l'analyse des matériaux a fourni la matière d'une classification. Cependant, il devrait être possible d'élaborer une métathéorie dont les deux algèbres pourraient être déduites, et comme les mathématiques peuvent être dérivées de la logique symbolique, toutes les fonctions — quantitatives ou non — seraient alors ramenées à l'unité.

(H. J. ULDALL, *Outline of Glossematics*, in *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. X/1, Copenhague, 1957, p. 11, 17-19.)

► DOCUMENT 3 | *Objet et méthode de la linguistique*

But de la théorie du langage. — La théorie du langage s'intéresse à des textes, et son but est d'établir une procédure permettant la description non contradictoire et exhaustive d'un texte donné. Mais elle doit aussi montrer comment on peut, de la même manière, aborder tout autre texte de même nature, et nous fournir les instruments utilisables pour ces textes.

Nous exigeons par exemple de la théorie du langage qu'elle permette de décrire non contradictoirement et exhaustivement non seulement tel texte français donné, mais aussi tous les textes français existants, et non seulement ceux-ci, mais encore tous les textes français possibles et concevables — même ceux

de demain, même ceux qui appartiennent à un avenir non défini — aussi longtemps qu'ils seront de même nature que les textes considérés jusqu'ici. La théorie du langage satisfait à cette exigence en s'appuyant sur les textes français existants ; leur étendue et leur nombre sont tels qu'il lui faut en fait se contenter d'un choix de ces textes. Or, grâce à nos instruments théoriques, ce simple choix de textes permet de constituer un fonds de connaissances qui pourra à son tour être appliqué à d'autres textes. Ces connaissances concernent bien sûr les *procès* ou les *textes* auxquels elles s'appliquent ; mais ce n'est pas là leur intérêt unique et essentiel : elles concernent aussi le *système*, ou la *langue* qui préside à la structure de tous les textes d'une même nature, et qui nous permet d'en construire de nouveaux. Grâce aux connaissances linguistiques ainsi acquises, nous pourrions prévoir, pour une même langue, tous les textes concevables ou théoriquement possibles.

Toutefois, il ne suffit pas que la théorie du langage permette de décrire et de prévoir tous les textes possibles d'une langue donnée ; il faut encore que, sur la base d'une connaissance du langage, elle puisse faire de même pour les textes de n'importe quelle langue. Encore une fois, le théoricien du langage ne peut satisfaire à cette exigence qu'en prenant pour point de départ un choix restreint de textes de différentes langues. Parcourir tous les textes existants est naturellement impossible, et serait du reste inutile, puisque la théorie doit être tout aussi valable pour des textes qui n'existent pas encore.

Le linguiste, comme tout autre théoricien, doit donc avoir la précaution de prévoir toutes les possibilités concevables, y compris celles qui sont encore inconnues et celles qui ne se sont pas réalisées. Il doit les ajuster à la théorie de telle façon que celle-ci soit applicable à des textes et à des langues purement potentiels, et dont certains ne seront peut-être jamais réalisés. C'est ainsi seulement que l'on peut assurer l'applicabilité d'une théorie du langage.

En vertu de son adéquation, la théorie du langage effectue un travail empirique, en vertu de son caractère arbitraire, elle effectue un travail de calcul.

Se fondant sur certains faits d'expérience — forcément limités, bien qu'il soit utile de les choisir aussi divers que possible —, le théoricien entreprend, dans un domaine précis, le calcul de toutes les possibilités combinatoires. Il jalonne arbitrairement ce domaine en dégagant des propriétés communes à tous les objets que l'on s'accorde à appeler langues, pour généraliser ensuite ces propriétés et les poser par défi-

niton. Dès ce moment il a décidé, d'une façon arbitraire mais adéquate, quels sont les objets auxquels la théorie peut être appliquée. Tous les objets ainsi définis sont alors soumis à un calcul général qui prévoit tous les cas concevables. Ce calcul, déduit à partir de la définition établie et indépendamment de toute référence à l'expérience, fournit l'outillage qui permet de décrire ou de comprendre un texte donné et la langue dans laquelle il est construit. La théorie du langage ne peut être ni confirmée ni infirmée par le recours aux textes et aux langues dont il s'agit. Elle n'admet qu'un contrôle : la non-contradiction et l'exhaustivité du calcul.

Si le calcul permet d'établir plusieurs procédures possibles conduisant toutes à une description non contradictoire et exhaustive d'un texte et d'une langue quelconques, la théorie choisit parmi ces procédures celle qui assure la description la plus simple. Si plusieurs procédures permettent des descriptions dont les résultats ont le même degré de simplicité, elle choisit celle qui emprunte la voie la plus simple. Nous appellerons ce principe, qui est déduit de notre principe d'empirisme, *principe de simplicité*.

C'est le seul principe qui permette d'affirmer que telle description non contradictoire et exhaustive est juste et que telle autre ne l'est pas. Est considérée comme juste celle qui satisfait le mieux au principe de simplicité.

On peut donc décider de la valeur de la théorie du langage et de ses applications en vérifiant si les résultats obtenus, tout en répondant aux exigences de non-contradiction et d'exhaustivité, sont en même temps les plus simples possible.

C'est donc seulement par rapport au « principe d'empirisme » qu'elle a énoncé que la théorie du langage doit être jugée.

(L. HJELMSLEV, *Prolegomena to a theory of language*, Madison, The University of Wisconsin Press, 1961, trad. par A. M. LÉONARD, *Prologomènes à une théorie du langage*, Paris, Ed. de Minuit, 1968, p. 31-34.)

3 / Distributionnalisme

« Étudier la mise en ordre et la mise en forme (du réel fluent) que représente le langage », telle est selon Bloomfield la tâche du linguiste : en l'accomplissant, « il obtient le privilège d'imaginer qu'on

écarte le langage et de jeter de loin un coup d'œil sur le type d'univers qui subsiste alors ». L'œuvre où figurent ces lignes ne saurait se confondre avec le positivisme un peu court auquel on la réduit volontiers. Certes, cette réduction ne manque pas de justifications apparentes, dont les principales résident dans l'opposition de Bloomfield au mentalisme et dans sa défiance vis-à-vis du recours aux significations dans la recherche linguistique. Encore faut-il nuancer, même sur ces points. Le Document 5 en témoigne, Bloomfield introduit de plein droit la signification dans la définition des formes linguistiques ; s'il considère que la linguistique doit se montrer prudente avec les significations, c'est que, à ses yeux, elles ne sont pas analysables par le linguiste (cf. 2. 4 et 3) ; c'est aussi parce que l'interprétation usuelle, mentaliste, de la signification est rendue superflue précisément par la prise en considération du langage (Document 4 ; cf. contra Document 6).

Dans ces conditions, que représente une langue ? l'ensemble des énoncés productibles dans une communauté donnée. La linguistique a pour mission de décrire cet ensemble, c'est-à-dire de faire apparaître les régularités qu'il présente sur divers plans, en particulier la récurrence des mêmes unités dans des contextes différents. La distinction saussurienne entre la langue (comme entité mentale) et la parole (comme donnée de perception) n'est pas pertinente ici. Les ambitions du linguiste sont plus modestes que dans la glossématique (Document 3). Malgré la remarque sur la nécessité de prédire (Document 5, 4. Déf.), le problème n'est pas posé dans les termes où Chomsky (Document 6) le posera. Les disciples de Bloomfield appelleront « distributionnalisme » l'ensemble des procédures qu'ils tireront de son œuvre et qui reposent sur la mise en évidence pour chaque unité de sa distribution, c'est-à-dire de l'ensemble des contextes où on la rencontre dans le corpus qu'on s'est donné pour objet d'étude, et que l'on considère comme représentatif de la langue tout entière.

Le Document 5 présente un autre aspect de la pensée de Bloomfield. Il semble clair que, dans son esprit, ces Postulats sont toujours appuyés sur des données linguistiques concrètes et ne résultent pas d'une construction a priori. L'effort de Bloomfield vise à la fois à mettre au jour les hypothèses qu'on se contente souvent d'admettre tacitement et à ordonner les entités linguistiques en séparant celles qui sont indépendantes et celles qui ne le sont pas. Le souci de parvenir à une connaissance explicite est ainsi placé au premier plan des préoccupations du linguiste. Sur ce point, où l'on ne peut refuser à Bloomfield une claire conscience des exigences de la science, Chomsky lui restera fidèle.

► DOCUMENT 4 / Le mentalisme

Chez un grand nombre de peuples, peut-être chez tous, le langage est, en général, tout à fait négligé, et ses effets sont attribués à des facteurs non physiques, comme l'action d'un « esprit », d'une « volonté », etc. Ces termes, ainsi qu'un grand nombre d'autres qui leur sont liés, rendent service dans la vie quotidienne, dans les arts et dans la religion, mais l'opinion d'un grand nombre de savants est qu'ils n'ont aucune place dans la science. Les termes mentalistes n'apparaissent pas dans la démarche de la physique, de la biologie ou de la linguistique ; cependant, un grand nombre de ceux qui étudient ces domaines les emploient dans les parties théoriques de leurs exposés. [...]

L'opinion de l'auteur est que la description scientifique de l'univers, quelle que soit sa valeur, ne requiert aucun des termes mentalistes, parce que les vides que ces termes ont pour mission de combler n'existent que dans la mesure où le langage n'est pas pris en considération. Dès l'instant où l'on tient compte du langage, il devient possible de distinguer la science des autres formes de l'activité humaine en admettant que celle-ci traitera uniquement des événements que peuvent atteindre à la place qu'ils occupent dans le temps et dans l'espace tous les observateurs quels qu'ils soient (*behaviorisme* strict), ou simplement d'événements situés dans des coordonnées spatio-temporelles (*mécanisme*), ou encore que la science se contentera d'énoncer les principes de base et les hypothèses susceptibles de conduire à des opérations de manipulation précises (*opérationnalisme*), ou qu'elle n'emploiera que des termes susceptibles d'être dérivés par des définitions strictes d'ensembles de termes appartenant à la vie de tous les jours et concernant des événements physiques (*physicalisme*). Ces différentes formulations, obtenues de façon indépendante par différents chercheurs, conduisent toutes à la même délimitation, et cette délimitation n'a pas pour effet de restreindre l'objet de la science, mais plutôt de caractériser sa méthode. Bien que la science en soit encore à un stade tout à fait élémentaire, il est clair dès maintenant que, grâce à la méthode ainsi caractérisée, la science peut rendre compte de façon spécifique du comportement humain — cela toujours à la condition que le langage soit considéré comme un facteur et ne soit pas remplacé par les termes extra-scientifiques du mentalisme.

(L. BLOOMFIELD, *Linguistic Aspects of Science*, in NEURATH, CARNAP, MORRIS ed., *International Encyclopedia of Unified Science*, Chicago, The University of Chicago Press, 1939, p. 12-13.)

► DOCUMENT 5 / Vers une axiomatique

II. — FORME ET SIGNIFICATION

1. *Définition.* — Un acte de parole est un ÉNONCÉ.

2. *Hypothèse n° 1.* — A l'intérieur de certaines communautés, les énoncés successifs sont semblables ou partiellement semblables.

Un étranger nécessaire se présente à la porte en disant : *J'ai faim*. Un enfant qui a mangé et désire simplement repousser le moment d'aller au lit dit : *J'ai faim*. La linguistique ne considère que les traits phoniques qui sont semblables dans les deux énoncés, et les traits de stimulus/réponse qui sont semblables dans les deux énoncés. De la même façon, *le livre est intéressant et range le livre*, sont partiellement semblables (*le livre*). A l'extérieur de notre science, ces similitudes ne sont que relatives, à l'intérieur de celle-ci, elles sont absolues. Cette fiction n'est que partiellement exclue en linguistique historique.

3. *Déf.* — Toute communauté de ce type est une COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE.

4. *Déf.* — La totalité des énoncés qui peuvent être produits dans une communauté linguistique est la LANGUE de cette communauté linguistique.

Nous sommes dans l'obligation de prédire ; d'où l'emploi des mots « peuvent être produits ». Nous disons que sous l'influence de certains stimuli un Français (ou un Zoulou, etc.) dira ceci ou cela, et d'autres Français (ou d'autres Zoulous, etc.) réagiront à son discours de façon appropriée. Lorsqu'il se trouve de bons informateurs, ou dans le cas où il s'agit de la propre langue du chercheur, la prédiction est facile ; dans les autres cas, elle constitue la plus grande difficulté de la linguistique descriptive.

5. *Déf.* — Ce qui est semblable sera nommé IDENTIQUE. Ce qui n'est pas identique est DIFFÉRENT.

Cela nous permet d'employer ces mots sans tenir compte de nuances non linguistiques de son et de signification.

6. *Déf.* — Les traits phoniques communs à des énoncés identiques ou partiellement identiques sont les FORMES ; les traits de stimulus/réponse correspondants sont les SIGNIFICATIONS.

Ainsi, une forme est un trait phonique récurrent qui possède une signification, et une signification est un trait de stimulus/réponse récurrent qui correspond à une forme.

7. *Hypothèse n° 2.* — Chaque énoncé est entièrement composé de formes.

III. — MORPHÈME, MOT, SYNTAGME

8. *Déf.* — Un X MINIMUM est un X qui n'est pas entièrement composé de X plus petits.

Ainsi, si X_1 est composé de $X_2 X_3 X_4$ alors X_1 n'est pas un X minimum. Mais si X_1 est composé de $X_2 X_3 A$ ou de $X_2 A$, ou de $A_1 A_2$, ou n'est pas analysable, alors X_1 est un X minimum.

9. *Déf.* — Une forme minimum est un MORPHÈME, sa signification un SÉMÈME.

Ainsi, un morphème est une forme récurrente (signifiante) qui ne peut à son tour être analysée en formes récurrentes (signifiantes) plus petites. Dès lors tout mot ou formant inanalysable est un morphème.

10. *Déf.* — Une forme qui peut éventuellement être un énoncé est LIBRE. Une forme qui n'est pas libre est LIÉE.

Ainsi, *livre*, *l'homme* sont des formes libres ; < -ant > (comme dans < agissant >), < -eur > (comme dans < acteur >) sont des formes liées, la dernière étant différente par sa signification de la forme libre < heur >.

11. *Déf.* — Une forme libre minimum est un MOT.

Un mot est donc une forme qui peut éventuellement être employée seule (avec une signification) mais ne peut être analysée en parties qui soient (toutes) susceptibles d'être employées seules (avec une signification). Ainsi, le mot *vite* ne peut être analysé ; le mot *rapidement* peut être analysé en *rapide* et *-ment*, mais le dernier élément ne peut être employé seul ; le mot *acteur* peut être analysé en < acte > et < -eur >, mais le dernier élément ne peut être employé seul (le mot < heur > étant, à cause de sa signification différente, une forme différente) ; le mot < vinaigre > peut être analysé pour donner les mots < vin > et < aigre >, et l'accent de mot -[˘], lequel ne peut être employé seul (c.-à-d. il y a différence de forme et de signification avec le syntagme < vin aigre >).

12. *Déf.* — Une forme libre non minimum est un SYNTAGME.

Ex. : *le livre*, ou *l'homme a battu le chien* ; mais non pas *livre sur* (comme dans *pose le livre sur la table*), car cela n'a pas de signification, et n'est donc pas une forme ; et non pas < vinaigre > qui est une forme libre minimum.

13. *Déf.* — Une forme liée qui est une partie d'un mot est un FORMANT.

Un formant peut être complexe, comme en latin les terminaisons de verbes *-abat*, *abant*, *abit*, *abunt*, etc., ou minimum

(c'est alors un morphème), comme en latin le *-t* de la troisième personne.

14. *Hypothèse n° 3.* — Les formes d'une langue sont en nombre fini.

V. — PHONÈMES

15. *Hypothèse n° 4.* — Différents morphèmes peuvent être semblables ou partiellement semblables par leurs traits phoniques.

Ainsi < bord : table [b] ; stable : ouest [st] ; -esse (qualité) : -esse (féminin) >. Cette hypothèse implique que les significations sont différentes.

16. *Déf.* — Un trait phonique minimum identique est un PHONÈME ou un SON DISTINCTIF.

C'est le cas par exemple pour [b, s, t] en anglais, l'accent de mot normal anglais, les tons chinois.

17. *Hypothèse n° 5.* — Le nombre des phonèmes différents dans une langue est un petit sous-multiple du nombre des formes.

18. *Hypothèse n° 6.* — Chaque forme est entièrement composée de phonèmes. [...] Les morphèmes d'une langue peuvent ainsi être analysés en un petit nombre de phonèmes sans signification. D'autre part, les sémèmes qui correspondent aux morphèmes unité par unité ne peuvent être analysés en unités plus petites par des méthodes linguistiques. C'est sans doute la raison pour laquelle les linguistes, devant le parallélisme entre la forme et la signification, choisissent la forme comme base de classification.

19. *Hypothèse n° 7.* — Le nombre des suites de phonèmes dans les morphèmes et les mots d'une langue est un sous-multiple du nombre des suites possibles.

20. *Déf.* — Les suites qui sont produites sont les STRUCTURES PHONIQUES de la langue.

Ainsi, en anglais [st-] en position initiale mais jamais [ts-].

21. *Déf.* — Des formes différentes qui sont semblables par leurs phonèmes sont HOMONYMES.

(L. BLOOMFIELD, *A Set of Postulates for the Science of Language*, in Joos ed., *Readings in Linguistics I*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 4th ed., 1957, p. 26-27, 28.)

4 / Grammaire générative

En 1957, Chomsky revient dans *Syntactic Structures* sur la définition des objectifs à atteindre et des solutions à envisager. Depuis cette date, la linguistique reste écartelée entre deux grands courants, structuralisme et grammaire générative, qui présentent par ailleurs des lignes de clivage internes. Cependant, la rupture avec la linguistique structurale post-saussurienne n'est pas totale. Les distinctions entre langue et parole, entre le système linguistique et sa mise en œuvre concrète dans l'interprétation et la production des énoncés, distinctions proposées avec plus ou moins de clarté par Saussure, subsistent intégralement (Document 6, schémas A et B). La nécessité de rendre compte non pas d'un corpus fini, mais d'un quelconque des énoncés appartenant à un ensemble infini, de même que la nécessité d'envisager un modèle général et abstrait, dépassant la description des langues considérées isolément (schéma C) sont, plus encore qu'en glossématique (Document 3), fortement soulignées.

La rupture n'est pas totale, mais sur des points essentiels elle est considérable, et il serait vain de chercher un compromis entre les deux courants. Les données linguistiques ne sont plus seulement — comme pour les bloomfieldiens stricts — l'aspect phonique des énoncés ou le comportement observable que ces énoncés peuvent induire. Chaque usager d'une langue a une connaissance intuitive sur les énoncés de cette langue, et la linguistique se doit d'en rendre compte : le « mentalisme » (Document 4) est ainsi réintroduit. Comme le montre le Document 7, on exige davantage de la description de chaque énoncé, ce qui appelle des solutions plus élaborées. Sur ce plan, la cassure est profonde. La notion saussurienne et post-saussurienne de la langue comme ensemble d'éléments reliés entre eux par des rapports est abandonnée au profit de la notion de grammaire comme ensemble de règles. Chaque grammaire particulière doit, par le biais des règles qui la composent, engendrer les phrases de la langue à décrire. Cette opération se fait en associant à chaque phrase une représentation qui peut prendre la forme d'une parenthésiation étiquetée (ex. dans le Document 7) ou d'un arbre (ex. dans le Document 17)¹. Une grammaire comporte

1. Dans les deux cas, P, SN, SV, SA veulent dire respectivement « Phrase », « Syntagme nominal », « Syntagme verbal », « Syntagme adjectival ».

différents types de règles, parmi lesquelles, dans la composante syntaxique, les transformations : celles-ci permettent de dériver la structure superficielle de chaque énoncé d'une autre structure, la structure profonde, plus abstraite et plus éloignée de la forme finale de l'énoncé.

Le schéma conceptuel du Document 6 est encore largement accepté en grammaire générative, malgré quelques modifications terminologiques. Le modèle de grammaire qui est à la base du Document 7 (en substance celui que propose Chomsky dans *Aspects*, 1965) est aujourd'hui plus controversé (voir ci-dessous, 3).

► DOCUMENT 6 / Langue et grammaire

Ferdinand de Saussure, dans une œuvre qui marque les débuts de l'étude moderne du langage, a établi une distinction fondamentale entre ce qu'il a appelé la *langue* et la *parole* (1916). La première correspond au système grammatical et sémantique représenté dans le cerveau du sujet parlant ; la seconde correspond aux éléments acoustiques effectifs, produits par ses organes vocaux ou qui viennent frapper ses oreilles. [...] La langue, le système représenté dans le cerveau, est l'objet fondamental de l'étude psychologique et linguistique, quoique ce soit seulement par l'étude de la parole que nous puissions déterminer sa nature et ses propriétés ; de même, ce n'est qu'en se basant sur l'observation de spécimens de parole effectifs que le sujet parlant peut se construire son propre système. C'est la *faculté de langage* (N.D.T. : en français dans le texte) innée de l'enfant qui le rend capable d'enregistrer et de développer un système linguistique (*langue*) sur la base d'observations dispersées du comportement linguistique effectif (*parole*). On ne pourra s'attaquer sérieusement à d'autres aspects de l'étude du langage qu'en se basant sur une étude précise et adéquate de l'intuition linguistique du sujet parlant, autrement dit sur une description de sa langue.

C'est ce point de vue général qui est à la base du travail que nous entreprenons ici. On a parfois critiqué, ou même rejeté en bloc, ce point de vue, sous prétexte de « mentalisme ». Mais les arguments offerts pour justifier cette évaluation négative de l'intuition centrale de Saussure ne sont pas convaincants. Ce n'est pas le lieu de traiter ce sujet (cf. Katz, 1964), mais il est clair que les arguments « antimentalistes » typiques qui ont été avancés s'appliqueraient tout aussi bien, s'ils étaient valides, à tout essai de construire une théorie explicative.

En d'autres termes, ils reviendraient à enlever purement et simplement à la science tout intérêt intellectuel. Des théories « mentalistes » particulières peuvent se révéler inutiles ou sans intérêt (tout comme d'ailleurs des théories « behavioristes » ou des théories « mécanistes »), mais cela ne tient pas à ce qu'elles utilisent des concepts « mentalistes », qui ne sont associés à aucun critère behavioriste ou opérationnel nécessaire et suffisant. Des observations du comportement (par exemple des spécimens de parole, ou encore des calculs arithmétiques particuliers) peuvent bien constituer les données qui permettent de vérifier l'exactitude d'une théorie des capacités intellectuelles implicites de l'individu (sa langue, sa faculté de langage innée, ou encore sa connaissance de l'arithmétique). De la même façon, [...] la lecture d'instruments peut conduire à accepter ou à rejeter une théorie physique donnée. Dans aucun de ces cas, l'objet propre de la théorie (compétence linguistique innée ou acquise, aptitude à apprendre l'arithmétique ou connaissance de l'arithmétique, nature du monde physique) ne peut se confondre avec les données empiriques qui servent à vérifier ou à infirmer la théorie. Le nom de « science du comportement », comme désignation générale de la psychologie, est à peu près aussi adéquat que le serait celui de « science de la lecture des instruments » pour désigner la physique (cf. Köhler, 1938, p. 152-169).

Sur deux points, nous nous séparons d'une conception strictement saussurienne. D'abord nous ne disons rien de l'aspect sémantique de la langue. Les quelques remarques cohérentes qui pourraient être faites à ce sujet sortent du cadre du présent essai. Deuxièmement, notre conception de la langue diffère de celle de Saussure sur un point fondamental ; en effet, la langue doit être représentée comme un processus génératif basé sur des règles récursives. Il semble que Saussure ait considéré essentiellement la langue comme une nomenclature de signes emmagasinés (par exemple, des mots, des syntagmes fixés) avec leurs propriétés grammaticales, y compris peut-être certains « types de syntagmes ». Par conséquent il a été incapable de traiter de façon sérieuse des questions de structure des phrases et a abouti à la conclusion que la formation des phrases est essentiellement un problème de parole plutôt que de langue ; c'est-à-dire un problème de création libre et volontaire plutôt qu'une question de règles systématiques. On ne peut éviter cette conséquence bizarre qu'en comprenant que des ensembles infinis possédant certains types de structure interne (tels que, en particulier, les phrases d'une langue naturelle avec leurs

descriptions structurales) peuvent être caractérisés par un processus génératif récursif fini. Cette façon de comprendre les choses n'était généralement pas accessible à l'époque où Saussure faisait ses cours. La notion de langue une fois reformulée en ces termes, nous pouvons espérer incorporer dans la description de la langue une étude complète de la structure syntaxique. De plus, même les parties essentiellement finies de la théorie linguistique — par exemple la phonologie — doivent maintenant être formulées d'une façon assez différente comme nous l'avons indiqué dans l'Introduction § 6. Des questions nouvelles et fondamentales, de nature sémantique, peuvent aussi être abordées. Ainsi nous pouvons nous demander comment un sujet parlant utilise les mécanismes récursifs qui caractérisent les phrases et leurs descriptions structurales, à tous les niveaux, pour interpréter les phrases qui lui sont présentées, pour produire les phrases qu'il désire, pour utiliser des déviations de la structure grammaticale normale en vue d'obtenir des effets expressifs et littéraires, etc. (cf. Katz et Fodor, 1962).

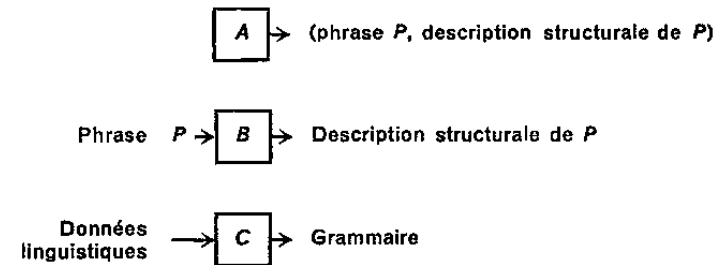


FIG. 7. — Trois types de modèles psycholinguistiques suggérés par la conception saussurienne du langage

Il est impossible de maintenir sérieusement le point de vue largement répandu selon lequel notre connaissance du langage implique que nous sommes familiarisés avec un nombre fixé de constructions grammaticales, chacune ayant une certaine signification, et avec un ensemble d'unités significatives pouvant être insérées à l'intérieur de ces constructions. De même, il est impossible de maintenir que le sens d'une nouvelle phrase est fondamentalement une espèce de composé de ces éléments constituants.

Cette modification une fois admise, la conception saussurienne conduit à utiliser pour nos recherches trois sortes de modèles, qui sont représentés graphiquement dans la figure 7.

Le mécanisme *A* est une grammaire qui engendre des phrases avec leurs descriptions structurales ; c'est-à-dire que *A* représente l'intuition linguistique du sujet parlant, sa connaissance de son langage, sa *langue*. Si nous voulons voir en *A* un mécanisme à entrée et sortie (*input-output device*), les entrées apparaîtront comme des entiers et *A* comme un mécanisme énumérant (dans un certain ordre qui n'est pas d'un intérêt immédiat) une classe infinie de phrases avec leurs descriptions structurales. D'un autre côté, nous pouvons considérer le mécanisme *A* comme une théorie de cette langue.

Le mécanisme *B* de la figure 7 représente les processus de perception impliqués dans la détermination de la structure d'une phrase. Étant donné à l'entrée une donnée sensorielle *P*, l'auditeur, représenté par *B*, construit une représentation interne — un percept — que nous appelons la description structurale de *P*. Le mécanisme *B* constituerait ainsi la méthode proposée pour décrire le processus du développement de la compréhension d'une phrase, dans la mesure où ce processus dépend de la détermination de la structure grammaticale de la phrase (ce qui n'a rien d'évident).

Le mécanisme *C* représente la *faculté du langage*¹, les aptitudes innées qui permettent à un organisme de se construire un mécanisme du type *A*, à partir de l'expérience qu'il a d'un corps fini d'énoncés grammaticaux, ainsi que, sans doute, à partir d'autres sortes d'informations.

On pourrait considérer la converse de *B* comme un modèle du locuteur. En fait, Saussure a proposé de décrire le locuteur comme une espèce de mécanisme qui reçoit une séquence de concepts à l'entrée et produit à la sortie un événement physique. Mais cette doctrine ne supporte pas une analyse critique. Dans l'état actuel de nos connaissances, le problème de la construction d'un modèle « à entrée et sortie », représentant le locuteur, ne peut même pas être formulé de façon cohérente.

Des trois tâches de construction de modèles envisagées, la première est logiquement antérieure aux autres. Un mécanisme du type *A* est le produit de *C* — c'est, en d'autres mots, un résultat majeur du processus d'apprentissage. Il semble donc qu'une des voies les plus prometteuses pour s'attaquer au problème de la caractérisation de *C* consisterait à aborder l'étude des universaux linguistiques, des traits structuraux communs à toutes les grammaires génératives. Pour que l'acquisition du langage soit simplement possible, il faut qu'à l'origine il existe

1. En français dans le texte.

en quelque sorte une délimitation de la classe des systèmes possibles auxquels les échantillons observés peuvent vraisemblablement appartenir ; l'organisme doit nécessairement être préparé à chercher et à identifier certaines sortes de régularités structurales. Les traits universaux des grammaires nous suggèrent certaines des formes que pourrait prendre cette délimitation initiale. En outre, il semble évident que toutes les réalisations intéressantes de *B* qui ne sont pas purement *ad hoc* comprendront *A* à titre de composante fondamentale ; autrement dit, une description de la perception aura à se baser sur la connaissance qu'a le sujet de la collection d'éléments parmi lesquels sont pris les objets qu'il perçoit. Voilà les raisons qui nous conduisent à aborder dans cette étude la question de la nature des grammaires — des mécanismes du type *A*. Notons encore une fois que l'antériorité logique de la langue (c'est-à-dire du mécanisme *A*) est un point fondamental de la doctrine saussurienne.

(N. CHOMSKY, *Formal properties of Grammar in Handbook of Mathematical psychology*, vol. II, ed. by R. D. LUCE, R. R. BUSH, and E. GALANTER, New York, John Wiley & Sons, trad. P. RICHARD et N. RUWET, *L'analyse formelle des langues naturelles*, Paris, Gauthier-Villars et Mouton, 1968, p. 62-65.)

► DOCUMENT 7 / Structure superficielle et structure profonde

Dans l'étude descriptive d'une langue quelconque, un problème essentiel est de formuler un ensemble de règles qui engendrent ce que nous pouvons appeler les « structures de surface » des énoncés. Par l'expression « structure de surface », j'entends l'analyse d'un énoncé en une hiérarchie de syntagmes, chacun appartenant à une catégorie spécifique. Cette hiérarchie peut être représentée comme une parenthésisation étiquetée de l'énoncé en un sens évident. Considérons par exemple les deux phrases :

- (1) < Jean est sûr que Michel suivra >.
 (2) < Jean est difficile à suivre >.

Les structures de surface de ces énoncés peuvent être représentées d'une manière naturelle par la parenthésisation étiquetée suivante :

- (1') < [P [SN Jean] [SV est [SA sûr [P que [SN Michel] [SV suivra]]]]] >.
 (2') < [P [SN Jean] [SV est [SA difficile] [SV à suivre]]] >.

Les parenthèses indiquent les limites des syntagmes ; l'étiquette attribuée à une paire de parenthèses indique la catégorie du syntagme ainsi délimité. Ainsi, dans (1), < « sûr que Michel suivra » > est un syntagme de la catégorie Syntagme adjectival ; dans (1) et (2), « Jean » est un syntagme de la catégorie Syntagme nominal, < « suivra » > est un syntagme verbal dans (1) ; et (1) et (2) sont des syntagmes de la catégorie Phrase. On peut discuter les détails de ces analyses particulières, mais il ne fait guère de doute qu'à un niveau ou à un autre de la description ces représentations ou d'autres tout à fait semblables ne constituent un aspect significatif de la structure des phrases (1) et (2), et, plus généralement, que chaque phrase de la langue ne possède une structure de surface assez peu différente de celle-ci. Il y a, par exemple, de fortes raisons de penser que la forme phonétique d'un énoncé telle qu'elle est perçue est déterminée par des règles phonologiques possédant un degré de généralité considérable, à partir de représentations qui pour l'essentiel sont du même type.

Cela étant admis, le linguiste qui étudie < le français > s'efforcera de formuler un ensemble de règles susceptibles d'engendrer un nombre infini de structures de surface, une pour chaque phrase < du français >. Parallèlement, la théorie linguistique se consacrera au problème de savoir de quelle façon ces structures sont engendrées dans une quelconque langue humaine, et tentera de formuler les principes généraux gouvernant les systèmes de règles qui expriment les faits de l'une ou l'autre de ces langues.

En tenant compte des informations dont nous disposons aujourd'hui, il me paraît raisonnable de suggérer que, dans chaque langue humaine, les structures de surface sont engendrées à partir de structures d'un type plus abstrait, que j'appellerai « structures profondes », à l'aide de certaines opérations formelles d'un genre tout à fait particulier nommées généralement « transformations grammaticales ». Chaque transformation consiste en une application de parenthésisations étiquetées sur d'autres parenthésisations étiquetées. Les structures profondes sont elles-mêmes des parenthésisations étiquetées. La classe infinie des structures profondes est déterminée par un ensemble de « règles de base ». Les transformations, appliquées dans un certain ordre aux structures profondes suivant certains principes et conventions fixes, engendrent finalement les structures de surface des phrases de la langue. Ainsi, un ensemble de règles de base, définissant une classe infinie de structures profondes, et un ensemble de transformations gram-

maticales peuvent servir à engendrer les structures de surface.

A titre d'exemple, considérons de nouveau les phrases (1) et (2). Les structures profondes sous-jacentes peuvent être grossièrement représentées par les formes (1'') et (2'') :

(1'') identique à (1').

(2'') < [P [SN [P [SN on] [SV suivre [SN Jean]]]] [SV est [SA difficile]]] >.

Nous pouvons penser de ces structures profondes qu'elles expriment le fait que, dans (1), nous affirmons, à propos de Jean, < que lui, Jean, est sûr que Michel suivra >, alors qu'en (2), qui est relativement semblable à (1) par sa structure de surface, nous affirmons < que le fait que quelqu'un (« on ») suive Jean est difficile >. Il n'y a aucune difficulté à définir les concepts « sujet » et « prédicat » en termes de configuration dans les structures profondes afin qu'ils présentent les interprétations voulues. Les opérations par lesquelles (2') est dérivée de (2'') comprennent une opération d'« extraposition » qui, à partir d'une structure très semblable à (2''), procurerait la structure (3), et une opération de « < remplacement de *il* > » qui dérive (2) à partir d'une structure presque exactement semblable à (3) mais comprenant « < suivre > » à la place de « < suivre > », et avec < effacement de « que » et de « on » > :

(3) < [P [SN *il*] [SV est [SA difficile] [P que [SN on] [SV suivre [SN Jean]]]]] >.

Détails mis à part, la théorie de la « grammaire générative transformationnelle » affirme que toutes les structures de surface sont formées par application de telles transformations — chacune d'entre elles appliquant des parenthésisations étiquetées sur des parenthésisations étiquetées — à partir de structures profondes qui, très souvent, sont tout à fait abstraites. Les phrases (1) et (2) sont semblables par leurs structures de surface, mais très différentes par leurs structures profondes ; les phrases (2) et (3) sont très semblables par leurs structures profondes, mais tout à fait différentes par leurs structures de surface. Les structures profondes de la langue ont une diversité tout à fait limitée, et il semble qu'il existe des conditions universelles qui limitent strictement la classe des règles possibles.

Considérons maintenant la question de l'interprétation sémantique. Ces exemples tout à fait typiques montrent clairement que les structures de surface donnent peu d'indications sur l'interprétation sémantique, tandis que les structures profondes sont tout à fait révélatrices à cet égard. En poursuivant ce type

de raisonnement, on pourrait envisager une élaboration plus complète de la théorie que nous n'avons fait qu'esquisser, en procédant de la façon suivante. Supposons qu'il existe un système de « sémantique universelle » qui spécifie la classe des représentations sémantiques possibles d'une langue naturelle, à peu près de la même façon que la phonétique universelle spécifie la classe des représentations phonétiques possibles, en spécifiant une classe de traits distinctifs et certaines conditions relatives à leurs combinaisons. Notons qu'il serait parfaitement raisonnable d'étudier la sémantique universelle sans même avoir d'idée précise de ce que peuvent être ses éléments constituants. [...] De toute façon, toujours dans l'hypothèse qu'il s'agit là d'un type d'approche raisonnable, on pourrait formuler l'hypothèse qu'une langue comporte des règles associant des structures profondes à des représentations tirées de la sémantique universelle, de la même façon qu'elle comporte des règles phonologiques reliant des structures de surface à des représentations tirées de la phonétique universelle.

(N. CHOMSKY, *Linguistics and Philosophy*, in HOOK ed., *Language and Philosophy*, New York, New York University Press, 1968, p. 51-55.)

2

Le champ de la recherche

1 / Le langage

Pour le structuralisme, notamment aux Etats-Unis, la démarche du linguiste se présente essentiellement comme une induction à partir de l'ensemble d'énoncés qu'il se propose d'analyser. La recherche d'universaux, de traits communs à toutes les langues est, pour des raisons de prudence ou de principe, sinon carrément exclue, du moins renvoyée à un avenir indéterminé. Une telle recherche doit certes être sévèrement contrôlée sur le plan empirique. A cette condition, elle peut non seulement satisfaire le souci de dégager aussi précisément que possible les traits que partagent toutes les langues, mais encore fournir des hypothèses applicables à la description d'une langue donnée ou à l'établissement de liens entre la linguistique et d'autres disciplines comme la psycholinguistique. — Dans le texte suivant, Hockett compare sous tous les rapports langage humain et systèmes de communication animaux. Il reprendra ensuite les résultats obtenus pour en tirer une caractérisation du langage, mais ici il ne s'astreint pas à séparer les traits qui relèvent de la nature abstraite du langage comme système, ceux qui dépendent des conditions biologiques liées à sa présence, ceux enfin qui concernent son utilisation ou acquisition.

► DOCUMENT 8 / *Langage humain et communication animale*

2. RECHERCHE D'UNIVERSAUX PAR COMPARAISON AVEC LES SYSTÈMES ANIMAUX

Les traits configuratifs énumérés ci-dessous sont présents dans toutes les langues pour lesquelles nous disposons de renseignements suffisants, et chacun de ces traits semble faire

défaut à un au moins des systèmes de communication animaux connus. Tous ne sont pas logiquement indépendants, et n'appartiennent pas nécessairement à la liste qui nous sert à définir le langage. [...]

2.1. Canal vocal-auditif. Le canal de toute communication linguistique est vocal-auditif.

Certains animaux ont un mode de communication auditif mais non vocal (ex. : les grillons) ; certains ont des systèmes qui suivent des circuits entièrement différents (la danse des abeilles est cinétique-tactile-chimique).

La définition de ce premier trait configuratif exclut les langages écrits de la catégorie « langage humain », de la même façon qu'elle exclut les signaux par tam-tams africains. [...]

2.2. Transmission diffuse et réception directionnelle. Tous les signaux linguistiques sont transmis de façon diffuse et reçus de façon directionnelle.

Ces propriétés résultent de la nature du son, du caractère binauriculaire de l'audition et de la motilité, et sont, par conséquent, impliquées par 2.1. La transmission par « ondes dirigées » est rare dans le règne animal, mais se produit cependant dans les réseaux nerveux de colonies de coelentérés. La réception directionnelle constitue la règle générale, à l'exclusion des cas occasionnels de brouillage. Dans un champ rempli de grillons, il est difficile, par exemple, de localiser à l'aide de son chant un grillon quelconque, et cela même pour un autre grillon.

2.3. Disparition rapide. Tous les signaux linguistiques sont éphémères.

Pour entendre ce que dit quelqu'un, il est nécessaire de se trouver à portée de voix à l'instant adéquat. Les empreintes et les traces disparaissent plus lentement. La propriété de disparition est, elle aussi, une conséquence de 2.1.

2.4. Interchangeabilité. Les membres adultes de toute communauté linguistique sont alternativement émetteurs et récepteurs de signaux linguistiques.

Chez certaines espèces de grillons, seuls les mâles chantent tandis que mâles et femelles répondent aux chants des autres.

2.5. Rétroaction totale. L'émetteur d'un signal linguistique reçoit lui-même le message.

Il existe des exceptions pathologiques (de même que

pour 2.4). Dans certains modes de communication cinétique-visuelle, comme par exemple la danse amoureuse des épinoches, l'émetteur ne perçoit pas toujours certains traits essentiels du signal émis.

2.6. Spécialisation. Les conséquences énergétiques immédiates des signaux linguistiques sont en général biologiquement insignifiantes : seuls les effets de déclenchement sont importants.

Le bruit d'une conversation, même animée, n'élève pas la température d'une pièce au point que les présents en profitent. Une épinoche mâle ne fera sa cour à une femelle que si l'abdomen de celle-ci est dilaté par la présence des œufs ; la dilatation est donc une partie essentielle du signal de la femelle au mâle ; les conséquences directes de la dilatation sont évidemment d'ordre biologique.

2.7. Aspect sémantique. Les signaux linguistiques ordonnent et organisent la vie d'une communauté parce qu'il existe des liens d'association entre certains éléments du signal et certains aspects du monde ; en bref, certaines formes linguistiques sont désignatives.

La dilatation due à la présence des œufs dans l'abdomen de l'épinoche femelle est une partie d'un signal effectif, mais ne « tient pas lieu » d'autre chose.

2.8. Arbitraire. Le rapport entre un élément significatif du langage et ce qu'il désigne est indépendant de toute ressemblance physique ou géométrique entre les deux.

On dit encore que la relation sémantique est *arbitraire* et non pas *iconique*. Il existe quelques exceptions, entre autres, les traces d'onomatopées. Dans la danse des abeilles, la façon de représenter la direction du but par une direction de la danse est iconique. La relation entre la peinture d'un paysage et le paysage est iconique ; la relation entre le mot *paysage* et un paysage est arbitraire.

2.9. Discrétion. Dans toutes les langues, l'ensemble des messages possibles constitue un répertoire discret et non pas continu.

Tout énoncé d'une langue doit différer d'un autre énoncé de même longueur par un trait phonologique entier au moins. Les énoncés ne peuvent être indéfiniment semblables, alors que les danses des abeilles peuvent l'être : le répertoire des danses possibles est un double continuum.

Dans un système sémantique continu (ayant la propriété 2.7 — mais l'inverse de 2.9), la sémantique doit être iconique plutôt

qu'arbitraire. Un système sémantique discret, au contraire, n'implique pas nécessairement l'un ou l'autre des caractères iconique ou arbitraire. Il en résulte que, pour le langage, 2.8 est indépendant de 2.7 et 2.9.

2.10. *Déplacement. Les messages linguistiques peuvent se rapporter à des objets éloignés dans le temps ou dans l'espace, ou dans les deux, de l'endroit où a lieu la communication.*

Par « éloigné » on entend : en dehors du champ de perception des interlocuteurs. Les cris d'appel des gibbons n'impliquent jamais de déplacement. Les danses des abeilles le font toujours. Le déplacement se produit ou non, à volonté, pour les énoncés d'une langue.

2.11. *Ouverture. De nouveaux messages linguistiques sont créés librement et sans difficulté.*

Nous pouvons transmettre des messages (produire des phrases) qui n'ont jamais été transmis auparavant, et être compris. Les abeilles en sont capables ; les gibbons, non.

En fait, cette propriété reflète deux traits partiellement distincts du langage qui méritent d'être considérés individuellement.

2.11.1. *Dans une langue de nouveaux messages sont librement créés par amalgame, analogie ou transformation à partir d'anciens messages.*

Cela signifie que chaque langue possède une *structure grammaticale*.

2.11.2. *Dans une langue, les éléments anciens ou nouveaux reçoivent librement des circonstances et du contexte de nouvelles valeurs sémantiques.*

Cela signifie que dans chaque langue de *nouvelles expressions* se créent constamment.

L'ouverture, dans la danse des abeilles, pourrait être décrite comme étant due à une « structure grammaticale » d'un type très spécial. Rien, à coup sûr, n'autorise à supposer que les abeilles créent de nouvelles expressions.

2.12. *Transmission. Les conventions d'une langue sont transmises par enseignement, et non par le plasma germinatif.*

Les gènes portent une faculté potentielle, et probablement une impulsion naturelle, puisque les animaux sont incapables d'apprendre une langue (humaine) et que les humains peuvent

difficilement éviter d'en apprendre une. La danse des abeilles est probablement transmise génétiquement.

2.13. *Double aspect (de la structure). Chaque langue possède un sous-système cénématique et un sous-système plérématique.*

On parle plus communément des sous-systèmes phonologique et grammatical (ou grammatico-lexical) d'une langue. Ces termes inhabituels empruntés à Hjelmslev sont plus appropriés lorsqu'il s'agit de discuter de la communication en général puisqu'ils évitent de suggérer indûment que le canal physique d'un système à double aspect consiste nécessairement en ondes sonores.

En vertu du double aspect de la structure, un nombre incalculable d'éléments sémantiques fonctionnels minima (plérèmes, morphèmes) peuvent être et sont effectivement appliqués sur des combinaisons d'éléments minima en nombre convenablement limité, dépourvus de signification mais capables de différencier les messages (cénèmes, composants phonologiques). Aucun système animal, à notre connaissance, ne présente un double aspect significatif. [...]

2.14. *Transgression. Les messages linguistiques peuvent être faux ; ils peuvent être dépourvus de signification dans le sens logique du terme.*

Je puis affirmer que la distance de la Terre à la Lune est de quinze kilomètres, ou encore, que l'intérieur de tout solide opaque, non exposé à la lumière, est de couleur verte. Le mensonge semble extrêmement rare chez les animaux.

Ce trait n'est pas indépendant. Il semble qu'il repose sur l'aspect sémantique (2.7), le déplacement (2.10) et l'ouverture (2.11). Sans aspect sémantique, la signification et la validité d'un message ne peuvent être vérifiées. Sans déplacement, la situation à laquelle se rapporte le message ne peut être que le contexte immédiat, si bien qu'un mensonge est immédiatement décelé. Sans ouverture, il est presque impossible d'engendrer des messages dépourvus de signification bien qu'il soit possible d'engendrer des messages faux : un gibbon pourrait théoriquement émettre le cri d'appel signalant la présence de nourriture sans en avoir découvert. Peut-être est-il possible d'imaginer un système possédant ces trois propriétés sous-jacentes et utilisé par une espèce (ou un ensemble de machines) qui ne mentirait jamais.

Il convient de noter qu'en l'absence de la propriété que nous avons appelée « transgression » la formulation d'hypothèses devient impossible.

2.15. *Réflexivité. Dans une langue, il est possible de communiquer au sujet de la communication.*

La danse des abeilles indique des emplacements, mais elle ne peut se rapporter à la danse elle-même. Cette propriété est, elle aussi, probablement dérivée, et repose en grande partie sur 2.11.2.

On est tenté de remplacer cette propriété par « universalité » : dans une langue, il est possible de communiquer au sujet de n'importe quoi. Il est évident que la réflexivité découlerait de l'universalité. La difficulté est d'ordre empirique : s'il existe en effet des choses au sujet desquelles nous ne pouvons communiquer, le fait qu'il nous est impossible de communiquer à leur sujet peut nous empêcher de reconnaître qu'elles existent. De toute façon, le mécanisme d'ouverture, créateur des expressions (2.11.2), nous garantit qu'il nous est possible de communiquer par l'intermédiaire du langage au sujet de tout ce dont nous sommes capables de faire l'expérience.

2.16. *Possibilité d'apprentissage. Un sujet parlant une langue est capable d'apprendre une autre langue.*

Dans un roman de science-fiction (sagement refusé par tous les éditeurs), l'auteur imaginait une espèce extra-terrestre qui possédait un système de communication semblable au langage humain, à cette différence près que ses règles étaient entièrement transmises de façon héréditaire. Les membres de cette espèce étaient capables d'apprendre une nouvelle langue, mais seulement au prix de très grands efforts. Sur Terre en tout cas, il semble que la facilité relative avec laquelle les humains sont capables d'apprendre de nouvelles langues repose sur le trait configuratif 2.12.

Ce type de souplesse dans l'adaptation est probablement plus développé chez les animaux que nous ne voulons bien l'imaginer ; cependant, certains systèmes au moins en sont totalement dépourvus (la danse des abeilles, la parade amoureuse des épinoches).

(C. F. HOCKETT, *The Problem of Universals in Language* (1963), in GREENBERG ed., *Universals of Language*, Cambridge and London, The M.I.T. Press, 2nd ed., 1966, p. 8-13.)

2 / Phonologie

De nombreux travaux ont été consacrés, aussi bien sur un plan théorique et général que dans le domaine de la description des langues particulières, à l'étude de l'aspect phonique des langues ; la phonologie est un des terrains de choix de la linguistique structurale.

Le Document 9 présente clairement les éléments d'un consensus assez général sur le travail du phonologue. La commutation avec le recours au signifié qu'elle implique (Martinet y fait allusion dans la première partie) est une opération que, avec des nuances, la plupart des structuralistes utilisent soit pour segmenter un énoncé ou découvrir les traits distinctifs des segments ainsi dégagés, soit pour justifier le résultat d'une analyse déterminée. Le rejet du « sentiment linguistique » comme critère d'adéquation des descriptions linguistiques, la nécessité de présenter les phonèmes et les variantes comme résultat final de ces descriptions, la mention de l'aspect combinatoire des phonèmes (Document 10), sur ces points bon nombre de structuralistes tomberaient également d'accord, tout au moins sur le plan des déclarations de principe. En revanche, on perçoit dans le Document 9 et dans la dernière partie du Document 10 les traces d'une longue et féconde discussion qui a, en particulier, opposé les Praguois (1.1) aux glossématiciens (1.2). Pour les premiers, il est essentiel de décrire l'aspect phonique des phonèmes, d'où l'importance de la notion de trait distinctif qu'ils lient étroitement à celle de fonction (la fonction d'une chose étant ici simplement ce à quoi elle sert). Pour les seconds, cet aspect « substantiel » des langues est en quelque sorte secondaire ; la notion de fonction prise au sens glossématique (1.2) et les définitions qui en découlent ne permettent pas d'appréhender cet aspect du langage. De même, mais cette fois dans la perspective du structuralisme des Etats-Unis, la notion d'archiphonème dont Martinet fait état est-elle moins généralement acceptée que les points mentionnés plus haut.

Le Document 10 résume les idées de Jakobson sur les traits distinctifs, issus de la tradition pragoise mais soumis dans son système descriptif à des contraintes particulières ; la principale est que les traits doivent être binaires car ils impliquent un choix entre deux termes. Les traits distinctifs binaires sont repris en grammaire générative avec cependant des modifications conceptuelles — sinon de notation — très importantes.

► DOCUMENT 9 / La description phonologique

Par conséquent, la méthode que nous recommanderions théoriquement est celle qui aurait pour base la comparaison de textes comportant des différences minimales. Si nous comparons deux énoncés comme < mouche-le > et < cache-le >, nous savons d'après les réactions de l'interlocuteur que le sens du premier est différent de celui du second. A la différence de signification correspond une différence phonique, la partie < mou- > étant différente de la partie < ca- >. Si nous comparons maintenant < mouche-le > avec < touche-le > nous observons que les éléments qui rendent ces énoncés différents sont réduits à *m-* et *t-*. Mais nous ne pouvons pousser plus loin notre analyse : quelle que soit l'expression < française > que nous décidons de comparer à < mouche-le >, il nous est impossible de diviser *m-* en éléments successifs, et c'est cet ensemble indivisible que nous appelons un phonème, ou, plus exactement, la réalisation d'un phonème. Il est vrai que, si nous introduisons l'expression < bouche-le >, nous observons que son premier élément possède plusieurs traits en commun avec celui de < mouche-le >, par exemple une action similaire de la glotte et la même occlusion des lèvres. En fait, la distinction entre < mouche-le > et < bouche-le > est assurée par des actions différentes du voile du palais. C'est ce que nous appelons un « trait pertinent ». Quand il a été procédé à une comparaison exhaustive des textes, les phonèmes apparaissent comme des combinaisons de plusieurs traits pertinents.

Il va de soi, bien entendu, que l'analyse qui nous permet de diviser les phonèmes en traits pertinents est d'une nature différente de celle qui nous a conduits à isoler les phonèmes dans une séquence. D'une part, nous dégageons des éléments d'un ensemble synchronique par une observation phonétique des mouvements des organes de la parole. D'autre part, nous nous bornons à reconnaître des différences dans des perceptions acoustiques : < -ouche-le > est identique à nos oreilles dans < mouche-le > et dans < bouche-le > ; *b-* est globalement différent de *m-*. Certains linguistes, comme le P^r Hjelmslev, qui tiennent à ce que soit maintenue une nette distinction entre le système et la façon dont il se manifeste dans l'acte de la parole, refusent d'aller au-delà de l'analyse acoustique élémentaire qui nous permet d'obtenir les phonèmes. Hjelmslev, à juste titre, ne nomme pas les unités qu'il dégage des « phonèmes », ce mot impliquant une certaine valeur phonique, mais des

« cénèmes », c'est-à-dire des unités vides. Cela serait parfaitement justifié si la méthode acoustique nous donnait la possibilité d'identifier nos unités d'expression avec une parfaite sécurité et une précision scientifique. Revenons aux résultats obtenus à la suite de notre comparaison de textes. Nous aurons découvert que le *m-* de < maille > est distinct du *b-* de < bail >, du *p-* de < paille >, du *t-* de < taille >, etc. ; que le *m-* de < moule > est différent du *b-* de < boule >, du *p-* de < poule >, du *t-* de < Toul >, etc. Mais comment savons-nous que le *m-* de < maille > et celui de < moule > sont identiques ? Est-il satisfaisant du point de vue scientifique d'affirmer qu'en les intervertissant nous obtiendrions encore les mots < maille > et < moule > ? Quelle serait la situation si nous remplacions le *b-* de < beau > par celui de < aube > ? En danois, où toutes les voyelles sont ouvertes au contact de [r], si nous remplacions la voyelle de *send* « envoyer » par celle de *ret* « juste », nous n'obtiendrions plus *send*, mais quelque chose que les Danois comprendraient probablement comme *Sand* « sable » ; cependant, personne ne disconvient que *send* et *ret* possèdent le même phonème vocalique.

Si nous identifions le *m-* de < maille > et le *m-* de < moule >, ce n'est pas parce qu'ils nous paraissent semblables à l'oreille, mais parce qu'en comparant chacun de ces deux mots avec une série d'autres mots qui présentent des différences minimales nous avons déterminé pour les deux *m* le même ensemble de qualités distinctives permanentes que nous appelons des traits pertinents.

Il serait faux de croire que la procédure décrite ici représente une exigence purement théorique, et que, dans la pratique, les phonologues ne reconnaissent comme représentants du même phonème que les éléments phonétiques qui se trouvent présenter des sons semblables à l'oreille. Dans un grand nombre de langues où *b* et *p* sont parfaitement distincts en position initiale et entre voyelles, c'est un fait qu'une seule de ces consonnes, à savoir *p*, subsiste encore en position finale. C'est entre autres le cas du russe où *byl'* « un fait » est distinct de *pyl'* « poussière », *zabivát* « jeter » de *zapivát* « se mettre à boire », mais où l'on ne trouve aucun son *b* en fin de mot. Si les phonologues ne prenaient en considération que les ressemblances objectives, ils déclareraient que le phonème *b* ne se trouve pas en fin de mot alors que le phonème *p* s'y trouve. Pourtant, ils ne procèdent pas ainsi. Le fait qu'il ne peut exister de mot russe [pɔb] aux côtés de [pɔp] « prêtre » les amène à la conclusion que, bien que le second *p* de [pɔp] soit non voisé tout

comme le premier, ce trait ne doit pas être retenu comme pertinent dans ce cas particulier puisqu'il ne peut jamais assumer de fonction distinctive. En conséquence, le second *p* de [pɔp] ne doit pas être considéré comme une réalisation du phonème *p*, mais comme le représentant de l'unité phonologique caractérisée par les traits pertinents communs aux *b* et *p* russes, c'est-à-dire articulation bilabiale et orale. Cette unité est appelée un « archiphonème », et l'on dit que l'opposition entre *b* et *p* est neutralisée en position finale. [...]

Cela signifie-t-il qu'un recours au sentiment linguistique des sujets parlants doit constituer le test décisif pour mesurer la qualité des méthodes et des solutions phonologiques ? Certainement pas. Le but de la phonologie n'est pas de chercher à plaire à l'étudiant débutant en éliminant de la phonétique tout ce qui pourrait le choquer au premier abord. [...] Pour les phonologues, il n'existe qu'un critère et un seul : ce sont les fonctions linguistiques des éléments qu'il étudie. Ce n'est pas au hasard que ce point de vue fonctionnel a été adopté. Il découle de la conception du langage comme un moyen de communication, comme un outil d'un usage précis. Tant mieux si les résultats auxquels parvient le phonologue s'accordent avec le sentiment linguistique des sujets parlants. En fait on ne doit pas s'étonner de cette concordance. Des sujets, qui toute leur vie ont dû, d'une façon effective bien qu'inconsciente, distinguer entre *b* et *p* afin de préserver la distinction entre < banc > et < paon >, entre < boire > et < poire >, < serbe > et < serpe >, réalisent plus facilement l'existence de l'opposition entre les séries voisées et non voisées que la différence entre le *l* de < lac > et ce qu'il est convenu d'appeler le *l* sourd de < peuple >, le choix de l'un ou de l'autre étant automatiquement déterminé par le contexte. La littérature phonologique existante abonde en exemples montrant que les différences phoniques sont perçues par les sujets parlants non pas à cause de leur degré de distinction acoustique ou de leur dissemblance musculaire, mais sur la base de leur pertinence fonctionnelle dans le système. [...]

Il y a d'autres traits qui ne devraient pas être exclus de la description phonologique d'une langue : ceux qu'on appelle « variantes ». Il existe, comme chacun sait, plusieurs espèces différentes de variantes. Du point de vue fonctionnel qui est le nôtre, il faudrait soigneusement mettre à part ceux qu'on appelle « variantes combinatoires », car ces traits sont dépourvus de toute fonction, à moins qu'on ne tombe d'accord avec Trubetzkoy pour leur reconnaître ce qu'il appelle une fonction

associative puisqu'ils peuvent aider à identifier des phonèmes voisins. [...]

Il est d'autres variantes qu'on appelle les variantes facultatives, c'est-à-dire des variantes qui peuvent être employées par certaines personnes et non par d'autres, ou qui sont utilisées par tout le monde dans certaines circonstances définies en vue d'obtenir un certain effet. En ce qui concerne leurs fonctions, un aspect que nous gardons toujours présent à l'esprit, les variantes les plus intéressantes sont celles que les sujets parlants peuvent employer à volonté dans le but de provoquer une impression déterminée dans l'esprit des auditeurs. On les appelle les variantes stylistiques. Un exemple classique de variantes stylistiques est donné par l'allongement des consonnes du français dans ce que l'on appelle l'*accent d'insistance*¹. Le mot *insupportable* comporte normalement un *s* ordinaire assez court, mais sous l'effet de la colère, ou du moins d'une colère feinte, la plupart des gens l'allongent, et incidemment accentuent la seconde syllabe du mot. L'accentuation est indubitablement combinatoire et l'allongement est essentiel, puisque la place de l'accent sur la première ou la seconde syllabe est déterminée par celle de la première consonne du mot, celle qui est allongée. Bien entendu, *insupportable* avec un *s* long est le même mot qu'*insupportable* avec un *s* court normal. Et l'allongement n'implique pas un degré plus élevé dans l'impossibilité de supporter. Il ne fait que fournir une information sur l'état d'esprit du locuteur, ou tout au moins l'état d'esprit que les auditeurs doivent lui supposer à cet instant particulier. Cet allongement n'est pas un trait pertinent, mais il est porteur d'une fonction définie, qui en tant que telle ne doit pas échapper aux investigations du phonologue. Les variantes utilisées par certaines personnes et non par d'autres doivent également être rangées parmi les variantes fonctionnelles si elles résultent de conditions ou de traditions linguistiques particulières. La même voyelle, prononcée par un homme, une femme ou un enfant, a dans chaque cas un timbre différent. Mais évidemment cette différence de timbre n'a pas de valeur linguistique. Elle ne caractérise pas en tant que telle une structure linguistique donnée et, en conséquence, n'intéresse pas le phonologue. Mais, lorsque par exemple un paysan bourguignon prononce en français des *r* roulés, cette particularité est un phénomène social et par conséquent linguistique. Ce n'est pas chez lui la marque d'une intention définie. Il ne fait que parler à sa manière

1. En français dans le texte.

habituelle. Cependant ses auditeurs ne manquent pas d'être informés par sa prononciation sur l'origine sociale et même, dans une certaine mesure, géographique du locuteur. De la même façon, lorsque chez les Chukchi de l'Asie du Nord-Est les femmes et les enfants disent [ts] là où les hommes prononcent [tʃ], nous n'avons pas affaire à une différence physiologique commune à l'ensemble de l'humanité, mais à un trait particulier à la langue de ce peuple qui distingue deux classes linguistiques.

Il reste certaines variantes facultatives dont on dit qu'elles sont employées de façon parfaitement aléatoire : c'est le cas par exemple de [dʒ] et [g] dans la langue parlée par les Kabards du nord du Caucase. Bien entendu, de telles variantes semblent être dépourvues de toute fonction.

Il est clair par conséquent que la description phonologique d'une structure linguistique n'est pas obligatoirement plus courte, moins détaillée et plus approximative qu'une description phonétique réalisée selon les principes traditionnels. L'essentiel de la différence se trouvera dans le plan suivi. Dans ce cas, tous les faits disponibles sont coordonnés en une structure qui est donnée par la langue elle-même, alors que dans l'autre le groupement et le choix des données phonétiques peuvent très bien être déterminés par l'expérience, nécessairement limitée, et même par la formation phonétique particulière du chercheur.

(A. MARTINET, *Phonology as Functional Phonetics*, Oxford, Basil Blackwell, 1955, p. 3-5, 5-6, 6-7, 7, 8-9.)

► DOCUMENT 10 / *Le principe de dichotomie*

La recherche phonologique s'attaquait à deux nouveaux problèmes fondamentaux correspondant à la double nature du langage. L'analyse distributionnelle, qui a été appliquée utilement aux relations SYNTAGMATIQUES dans le langage, et en particulier à sa structure phonétique, mais qui à l'origine avait été limitée à la concaténation séquentielle, demandait à être étendue à l'autre dimension du signe linguistique, c'est-à-dire à la superposition de ses composants simultanés. Désormais, les questions de contexte englobent non seulement les facteurs antécédents ou subséquents, mais aussi les facteurs concourants.

D'autre part, l'approche phonémique des relations PARADIGMATIQUES dans une langue subissait des transformations radicales. Le triple critère établi par le *Cours de linguistique générale* — selon lequel « les phonèmes sont avant tout des entités

oppositives, relatives et négatives » — devait être vérifié en dépit de son importance fondamentale pour la linguistique moderne. [...] La présence d'un terme d'une opposition binaire implique et fait apparaître nécessairement l'autre terme, le terme opposé (« à l'idée du blanc, il n'y a que celle du noir qui soit opposée, à l'idée du beau celle du laid »)¹. Au contraire, dans une dualité contingente, aucun des deux membres « n'apporte d'information, de prédiction concernant l'autre » (*T.C.L.P.*, VIII/1939). Cependant, il est évident qu'un phonème n'a pas d'opposé unique et prévisible. Ainsi, on ignore quel est l'opposé du /u/ turc jusqu'à ce qu'il soit décomposé en ses traits distinctifs. L'analyse en traits montre que /u/ est une voyelle fermée (diffuse), d'arrière (grave), arrondie (bémolisée). Chacun des traits distinctifs qui constituent ce phonème (et chaque phonème quel qu'il soit) appartient à une seule « dualité d'opposition »¹ dans la langue donnée, et n'importe lequel de ces constituants implique la coexistence de son opposé dans le même système phonétique : diffus est opposé à compact, grave à aigu, et bémolisé à non bémolisé. Notre conclusion — selon laquelle la valeur oppositive devrait être transférée du phonème au trait distinctif (voir plus haut p. 301 sq.) — ne contredit pas les conceptions de Ferdinand de Saussure lui-même, car, sur ce point comme sur bien d'autres, les éditeurs du *Cours* se sont écartés de son véritable enseignement. Nous pouvons voir dans les textes originaux des conférences de Saussure que ce ne sont pas les phonèmes mais leurs ÉLÉMENTS qui prennent « une valeur purement oppositive, relative, négative »¹ (cf. p. 636).

La nécessité reconnue par Saussure — d'assigner une définition purement relative et oppositive aux éléments différentiels — est devenue la base de toute analyse cohérente en COMPOSANTS ULTIMES ou en TRAITS DISTINCTIFS. L'idée que « les différences de propriétés sont effectivement discrètes » et que leur aspect différentiel « est véritablement le concept fondamental » (E. Schrödinger) imprègne les différents domaines de la science moderne. L'approche topologique — « ce ne sont pas les choses qui importent, mais les relations entre elles » (E. T. Bell) — est également décisive pour la méthodologie de la phonologie. On ne peut déterminer le phonème français /p/ sans se référer aux autres phonèmes — par exemple, au reste des occlusives sourdes. L'affirmation banale « /p/ doit être définie comme une labiale par opposition à /t/ et à d'autres » est

1. En français dans le texte.

trompeuse : il n'existe pas d'opposition entre /p/ et les autres occlusives, car la présence de /p/ ne saurait impliquer ni prédire ces autres occlusives. De plus, la relation entre /p/ et chacune des autres occlusives sourdes est très différente. Dans la terminologie de Sapir, les « distances relationnelles » entre /p/ et /t/, /p/ et /k/, ou /p/ et /t/ sont tout à fait dissemblables, et dans la perception de la parole chacune de ces paires apporte ses propres indices discriminatifs. Tous les autres traits étant identiques dans chacun de ses éléments, la paire /p/-/t/ fait apparaître l'opposition grave (ton bas)/aigu (ton haut) selon la nomenclature perceptive de Grammont. Certains adversaires ont inconsidérément rejeté le niveau perceptif où ils voient une acoustique subjective, impressionniste ; cependant, dans la communication orale, l'impression subjective de l'auditeur joue un rôle décisif, et de façon parallèle, dans l'analyse de la parole, le niveau perceptif de l'acte de parole est d'une extrême importance. [...]

Il est impossible de limiter l'analyse phonétique aux seules relations syntagmatiques. Les tentatives faites pour identifier une catégorie phonétique sur la base des seules règles distributionnelles aboutissent inmanquablement à une impasse. Il n'est pas possible par exemple de donner comme la définition phonétique primaire des occlusives sonores du polonais le fait que leur emploi se limite aux positions non finales, pas plus qu'il n'est possible de définir un wagon-restaurant comme le wagon d'un train qui ne se trouve jamais entre deux wagons de marchandises. Pour établir le fait que les wagons-restaurants — ou les occlusives sonores — n'apparaissent pas dans une position donnée, nous devons en premier lieu savoir comment identifier les wagons-restaurants et comment les distinguer des wagons de marchandises, de voyageurs et des Pullmans, ou comment distinguer les occlusives sonores des occlusives sourdes.

Certains observateurs ont été portés à croire que, sans aucun recours à la « substance sonore », l'analyse d'une série de mots russes telle que /z,át,/ « gendre », /z,áp,/ « terre de labour », /z,áp/ « frissonné », /v,ás,/ « ligature », /v,ás/ « orme », /v,ál/ « languissant », /dán,/ « tribut », /dán/ « donné », / bás/ « basse », /páx/ « aine », /pál/ « pieu », aboutirait à une distinction entre /a/, considéré comme un phonème « central », ou simplement vocalique, et les autres éléments de cette série, considérés comme des phonèmes consonantiques, « marginaux ». Ces observateurs déclarent que l'entité /a/ est centrale, car elle peut apparaître seule dans un texte, tandis que les phonèmes

marginiaux n'existent jamais isolés. Cependant un tel raisonnement repose sur l'identité présumée de tous les /a/ figurant dans cette série. En fait, ainsi que l'a noté D. Jones, ces spécimens présentent au moins cinq variétés assez facilement reconnaissables, en commençant par un son antérieur proche de [e] et en terminant par une voyelle ouverte très postérieure ; de plus, plusieurs nuances intermédiaires peuvent être discernées par l'oreille. La phonématique n'admet aucune opération mettant en jeu des « entités anonymes ». L'acte d'identification, $a_1 = a_2$, est indispensable, et il n'existe que deux façons de procéder. Ou bien l'identification est réalisée par un recours à une notion inévitablement vague de ressemblance phonétique, ce qui représente une infiltration non contrôlée de matériaux phonétiques bruts indûment introduits dans la phonologie, ou bien alors l'analyse phonétique décide de s'attacher aux matériaux physiques et de les traiter de manière à faire apparaître les valeurs oppositives, strictement relatives, superposées aux « prémisses phonétiques » par les règles d'encodage du langage. C'est de cette façon que l'étude phonétique des relations paradigmatiques dépasse les contingences phonétiques brutes et fait apparaître la dichotomie cohérente des traits distinctifs : c'est fondamentalement le même PRINCIPE LOGIQUE qui sous-tend la structure grammaticale du langage.

(R. JAKOBSON, *Retrospect*, in JAKOBSON, *Selected Writings*, t. I, s Gravenhage, Mouton & Co, 1962, p. 636-638, 639-640.)

3 / Grammaire

Résumant des idées présentées avant 1964 par le premier de ses coauteurs, ce texte illustre à la fois la variété des problèmes auxquels doit faire face la description de l'aspect grammatical des langues et les solutions diverses qui ont été envisagées pour les résoudre et qui sont ici groupées en un système cohérent. Les auteurs récapitulent des suggestions avancées au cours des années 1950 et bénéficient de l'effort de réflexion théorique accompli, sur un plan plus général, après la Deuxième Guerre mondiale. La notion de choix (cf. 2.2 sur son rapport étroit avec celle de commutation) est ici présente mais située par rapport aux notions d'unité et de structure : les auteurs évitent ainsi d'en restreindre l'application à des contextes définis exclusivement en fonction de considérations linéaires. La

notion d'unité, quant à elle, rappelle l'analyse en constituants immédiats, d'où découle une forme de représentation qui a été reprise dans certains types de parenthésisation ou d'arbre en grammaire générative (Document 7). La distinction entre « classe » et « structure » recouvre à peu près celle qui existe entre « catégorie grammaticale » et « fonction grammaticale ». La différenciation entre les éléments grammaticaux — qui reçoivent parfois le nom de « morphème » —, groupés en inventaires fermés, et les éléments lexicaux ou lexèmes, relevant d'inventaires ouverts, est, elle aussi, largement admise en linguistique structurale et utilisée, sinon définie, en grammaire générative.

Les « items formels » et la distinction entre « catégories théoriques » et « catégories descriptives » attirent l'attention sur deux autres problèmes importants. La notion d'item formel — le terme « forme » et ses dérivés ne se sont cependant pas imposés dans le sens indiqué par les auteurs — rappelle que le linguiste ne s'intéresse pas à chaque énoncé ou à chaque partie d'énoncé en tant qu'objets singuliers, prononcés *hic et nunc* ; il travaille plutôt sur des abstractions obtenues à partir d'objets singuliers. Dans la distinction entre deux types de catégorie se retrouve une problématique analogue à celle de Hjelmslev (Document 3) : une théorie linguistique comporte la définition d'un certain nombre de notions ou entités (catégories théoriques) qui serviront à décrire le système sous-jacent aux énoncés de toute langue particulière ; c'est à la suite de cette description qu'on mettra en évidence, à propos de chacune de ces langues, ce que les auteurs appellent « catégories descriptives ».

► DOCUMENT II | *Prolégomènes à toute grammaire possible*

Lorsque nous décrivons la forme linguistique, c'est-à-dire les deux niveaux de la grammaire et du lexique, nous décrivons les structures internes significatives de la langue : la façon dont une langue est intérieurement agencée afin de faire apparaître des contrastes dans la signification. Le problème est de reconnaître et de décrire tous les points de la langue où apparaît une possibilité de choix signifiant, et de déterminer l'étendue des possibilités à chacun de ces points. Ce qui nous conduit à établir une distinction entre la grammaire et le lexique est l'étendue variable des possibilités qui apparaissent à différents points dans la langue.

Dans certains cas, nous devons faire un choix parmi un très petit nombre de possibilités. Cela se produit par exemple lorsque nous devons choisir entre « ceci » et « cela » ; ou entre le

singulier et le pluriel ; ou entre le passé, le présent et le futur ; ou entre l'affirmation et la négation. Il se trouve, dans chaque langue, des points où nous sommes dans l'obligation de faire de tels choix ; nous ne pouvons les éviter ou rester neutres, et les possibilités de choix sont en nombre limité. De plus, tous les choix possibles sont envisagés : là où nous pouvons choisir « affirmation », le seul autre terme possible est « négation ». Il existe d'autres points, cependant, où nous choisissons parmi un très grand nombre de possibilités ; nous ne pouvons les dénombrer ou les séparer en traçant une ligne nette entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Dans une proposition débutant de la façon suivante : « il était assis sur le... », certains items — < siège >, divan, banc, tabouret, etc. — sont d'un emploi très probable, mais un grand nombre d'autres sont parfaitement possibles, et il est vraisemblable qu'il ne se trouverait pas deux personnes pour tomber d'accord sur les cent items les plus probables.

C'est là la base de la différence entre la grammaire et le lexique. La grammaire se préoccupe de la première sorte de choix, là où les possibilités sont en nombre faible et fixé et où l'on peut tracer une ligne nette entre ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. La seconde est le domaine du lexique. Ces deux types de choix sont respectivement nommés « fermé » et « ouvert » ; la somme des possibilités d'un choix fermé est techniquement appelée un SYSTÈME, celle d'un choix ouvert un ENSEMBLE. Pour rappeler cette distinction, nous parlerons souvent de « système fermé » et d'« ensemble ouvert ». Ainsi, le système fermé est une caractéristique de la grammaire, l'ensemble ouvert, du lexique.

Cependant, tous les choix dans la langue ne peuvent être nettement définis comme appartenant à un type ou à l'autre, fermé ou ouvert. Ce que nous trouvons en réalité est une gradation, c'est-à-dire qu'il y a dans la langue une variation continue des modèles de choix formel. A une extrémité, nous trouvons un grand nombre de systèmes s'influençant réciproquement de façon extrêmement complexe, mais possédant chacun un petit nombre de possibilités définies : nous sommes là, nettement, dans la grammaire. A l'autre extrémité, nous trouvons des ensembles ouverts ayant entre eux des relations très simples, mais dont chacun offre des possibilités de choix beaucoup plus grandes, dont les limites sont difficiles à définir : nous pouvons dire tout aussi nettement que nous sommes alors dans le lexique. Mais chaque langue présente des choix qui se situent autour du centre de cette gradation, pour lesquels le nombre

de possibilités est limité mais élevé, et les interactions entre les différents choix sont encore relativement complexes. Comme exemples d'items représentant des choix de ce type intermédiaire nous pouvons citer en < français > « dans, à, sur, sous », « si, voyant que, pourvu que, au cas où », « souvent, jamais, quelquefois, toujours ». [...]

Dans la grammaire et le lexique, nous rendons compte des ITEMS FORMELS d'une langue. Un « item formel » est un fragment de langue ayant un sens, quelle que soit sa nature ou sa longueur, comme « le » ou « chaise » ou « au cas où » ou « je l'ai jeté » ou encore le < -aux > d'un pluriel comme dans < chevaux >. La raison pour laquelle nous l'appelons « item formel » et non pas simplement « item » est qu'il est défini à l'intérieur d'une forme linguistique, et qu'il est ainsi en lui-même le résultat d'un processus d'abstraction : « l'item formel 'le' » est une abstraction provenant d'innombrables événements effectifs et potentiels qui constituent la langue < française >. Bien que dans un sens deux événements ne soient jamais identiques, toute science repose sur des généralisations ; il nous faut admettre que deux ou plusieurs événements ou parties de deux ou plusieurs événements peuvent être traités comme identiques — en fait, il est nécessaire qu'ils soient traités ainsi si nous voulons en rendre compte. Le concept d'item formel repose sur une généralisation de ce type : un grand nombre d'occurrences de « le », mais pas nécessairement toutes, doivent être traitées comme des occurrences d'un seul item formel si nous voulons comprendre le fonctionnement de la langue < française >.

Cherchons, parmi la masse des items formels identifiables dans une langue, à reconnaître les items grammaticaux et les items lexicaux. En < français > par exemple, « chaise » est un item lexical ; il fonctionne comme un item dans les choix sur ensembles ouverts. « Le », « chaise », le < -aux > de < chevaux >, « au cas où » et « je l'ai jeté » sont des items grammaticaux. Mais dans la grammaire il est nécessaire de faire une distinction supplémentaire. « Le », < -aux > et « au cas où » sont des « items entièrement grammaticaux » : ils ne fonctionnent que par des choix sur systèmes fermés et peuvent être expliqués en fonction de ces choix. Une des propriétés d'un système fermé est que ses termes peuvent aussi bien être définis négativement que positivement : la signification de < -aux > peut être définie comme « pluriel » ou comme « non singulier » et cela revient exactement au même — tandis qu'il nous serait impossible de définir la signification de « chaise » comme étant « non divan ».

D'autre part, bien qu'il soit nécessaire de rendre compte, dans la grammaire < française >, des deux items « chaise » et « je l'ai jeté », ceux-ci interviennent dans les choix sur systèmes fermés, non pas en tant qu'items, mais en tant que cas particuliers de CATÉGORIES. « Chaise » est un *cas particulier* du choix, par exemple, de nom par opposition à adverbe et à d'autres classes de mots ; « je l'ai jeté » est un *cas particulier* du choix dans la proposition de la classe transitive, par exemple, par opposition à la classe intransitive. Dans ces cas-là, ce sont les *classes* et non pas les items qui sont les termes du système fermé, les possibilités parmi lesquelles se fait le choix ; les items qui sont des cas particuliers (ou, pour employer le terme technique, des EXPOSANTS) de ces classes sont donc des items grammaticaux mais non entièrement grammaticaux.

L'une des quatre catégories fondamentales de ce modèle de grammaire est la CLASSE. Les quatre catégories théoriques nécessaires à la description complète du type de structuration de la langue, que nous considérons comme formant le niveau de la grammaire, sont les suivantes. Deux d'entre elles ont déjà été mentionnées : la classe et le système. Les deux autres sont l'UNITÉ et la STRUCTURE. À l'aide du concept d'item formel, et de ces quatre catégories considérées comme des abstractions théoriques, il nous est possible de décrire les structures grammaticales de toutes les langues.

Notons que ces catégories générales *théoriques* sont à distinguer des notions de « phrase » et « proposition » ou de « verbe » et « nom », ou encore de « sujet » et « complément ». De tels termes représentent des catégories *descriptives* : c'est-à-dire qu'ils appartiennent à des descriptions de langues particulières. Ils sont, par conséquent, des *cas particuliers* des catégories théoriques sous-jacentes. Ainsi, « phrase » et « proposition » sont des cas particuliers de la catégorie *unité*, « verbe » et « nom » de la catégorie *classe*, et « sujet » et « complément » de la catégorie *structure* (plus précisément, « éléments de structure »). Cela revient à dire que *toutes* les langues ont des unités, des structures, des classes, et des systèmes ; alors qu'il serait faux de dire que toutes les langues ont ce que l'on appelle des « propositions », des « verbes » ou des « sujets ». Les premières sont donc des catégories appartenant à la *théorie* de la grammaire, les dernières des catégories *descriptives*, c'est-à-dire des cas particuliers des catégories théoriques qui se trouvent être appropriés à la description d'une langue donnée.

L'unité est la portion de langue qui porte les structures grammaticales. Chaque fois qu'un choix grammatical est accompli,

il y a une unité qui en est porteuse. C'est une propriété commune à toutes les langues qu'il est possible de reconnaître des unités dans leurs grammaires, et que ces unités sont emboîtées les unes dans les autres. Quel que soit le nombre d'unités que nous reconnaissons dans la grammaire d'une langue donnée, il existe toujours entre elles une relation fixe : on dit de chaque unité qui apparaît qu'elle est constituée d'une, ou de plus d'une, occurrence complète de l'unité *immédiatement inférieure*. < Le français >, comme bien d'autres langues (mais non pas toutes les langues), possède, en partant de la phrase, cinq unités qui portent ses structures grammaticales : ce sont (en ordre décroissant) la phrase, la proposition, le syntagme, le mot, le morphème. « Morphème » est le terme utilisé pour désigner la plus petite unité dans la grammaire de n'importe quelle langue. La relation fixe entre les unités signifie que chaque phrase est formée d'une ou de plus d'une proposition complète, chaque proposition d'un ou de plus d'un syntagme complet, chaque syntagme d'un ou de plus d'un mot complet, et chaque mot d'un ou de plus d'un morphème complet. L'item formel « oui » s'il est un énoncé complet « Oui ! » est alors une phrase, qui est une proposition, qui est un syntagme, qui est un mot, qui est un morphème. [...]

La catégorie de la « structure », qui a déjà été mentionnée, est la catégorie qui rend compte des différentes façons selon lesquelles une occurrence d'une unité peut être obtenue à partir d'occurrences de l'unité immédiatement inférieure. [...] En < français >, les phrases sont constituées par des propositions, les propositions par des syntagmes, etc. Par contre, *toutes* les combinaisons de syntagmes ne peuvent pas constituer des propositions. Chaque unité ne présente qu'un certain nombre de structures possibles.

C'est la structure qui détermine la valeur que prend une proposition particulière dans une phrase, un syntagme particulier dans une proposition, etc. On rend compte des différentes valeurs à l'aide d'ÉLÉMENTS de structure, comme « sujet » et « complément » dans la structure de la proposition. La valeur peut être indiquée (mais pas nécessairement) par l'ordre dans lequel les items sont disposés ; c'est là un des aspects par lesquels les langues varient considérablement. Si bien que l'une des tâches de la description est de déterminer ce qui indique la valeur d'une occurrence d'une unité dans la structure de l'unité supérieure. Par exemple, si nous affirmons qu'un certain syntagme est le sujet d'une proposition, possède-t-il cette valeur parce qu'il occupe une certaine place ou à cause de quelque autre trait ? Si nous acceptons la première explication, alors

c'est l'ORDRE qui sert d'exposant à la structure ; si nous acceptons la seconde, c'est autre chose, à savoir la « classe » de l'élément lui-même, comme cela se produit dans une langue où le sujet de la proposition est le syntagme nominal qui appartient à la classe « nominatif ». La relation entre éléments de structure ne doit pas être confondue avec l'ordre dans lequel ils sont disposés ; l'ordre est l'un des exposants possibles de la structure, mais ce n'est pas le seul. A l'inverse de certaines langues européennes, < le français > fait un usage considérable de l'ordre comme exposant de la structure.

La catégorie de la « structure » s'applique à toutes les unités de la grammaire d'une langue, en exceptant la plus petite, qui, par définition, n'a pas de structure, puisqu'elle n'est pas composée d'éléments plus petits qui puissent être identifiés *au niveau de la grammaire*. Ainsi, < le français > possède des structures de phrase, des structures de proposition, des structures de syntagme, et des structures de mot, dont les éléments ont respectivement comme exposants des propositions, des syntagmes, des mots et des morphèmes. Le morphème lui-même n'a pas de structure puisqu'il n'y a rien au-dessous de lui dans la grammaire. Ainsi, la structure du mot < tristesse > est composée de deux éléments dont les exposants sont les morphèmes < triste > et < esse >, mais il est impossible d'aller plus loin dans l'analyse *grammaticale* de ces morphèmes. [...]

A l'aide de ces quatre catégories de base : unité, structure, système et classe, il est possible de décrire les grammaires de toutes les langues. Ce qui ici est significatif est qu'afin de découvrir des traits « universels » de la grammaire — c'est-à-dire communs aux grammaires de toutes les langues — il nous faut atteindre le très haut degré d'abstraction représenté par ces catégories. Seules de telles catégories *théoriques* peuvent être traitées comme étant universelles. Les catégories *descriptives*, celles qui sont employées pour parler de la grammaire d'une langue particulière quelconque, et qui sont, comme nous l'avons indiqué, des cas particuliers de ces catégories théoriques, *ne sont pas* universelles, et il est impossible d'admettre leur existence dans toutes les langues. En fait, elles doivent recevoir une nouvelle définition pour chaque langue.

(M. A. K. HALLIDAY, A. McINTOSH, P. STREVEN, *The Linguistic Sciences and Language Teaching*, London, Longmans Group Ltd, 1964, p. 21-22, 23-25, 28-29, 31.)

4 / Sémantique

Ces textes présentent deux notions de base de l'analyse sémantique, celle de champ et celle de trait. Trier s'est fait connaître en 1931 par un travail montrant que, dans des états successifs de la langue allemande, le vocabulaire de l'entendement avait été profondément restructuré : l'apparition d'un mot nouveau n'est pas un événement isolé mais se lie à une réorganisation de l'ensemble. On trouvera dans le Document 12 un échantillon de ses conclusions (tous les mots cités par Trier désignent des états ou des opérations de l'entendement) et, préalablement, une justification de sa méthode. Il est apparu ici impossible de proposer une traduction ou une adaptation de tous les exemples donnés par Trier.

Les Documents 12 et 13 présentent deux points communs : la référence à Saussure et le caractère exclusivement sémantique de la recherche. Les textes de 3 insisteront sur le problème de la relation entre sémantique et syntaxe ; ils utiliseront souvent une notion, celle de trait sémantique, dont le Document 13 expose les fondements. Mais Hjelmslev la met au point dans une autre perspective : il veut en faire la base d'une lexicologie structurale et empiriste, c'est-à-dire libre de tout a priori, en particulier de la croyance à un ars magna. Les partisans de l'ars magna, de Lulle à Leibniz, prétendent établir une liste de notions primitives, communes à toutes les langues, et en tirer par combinaison la totalité des notions présentes dans chacune. Hjelmslev n'admet pas cette sémantique universelle ; mais la discussion sur ce point n'est pas close. L. Prieto a prolongé de manière très originale les analyses de Hjelmslev.

► DOCUMENT 12 / La notion de champ sémantique

Le lexique d'une langue ressemble à un édifice. Certaines parties sont plus résistantes. A travers les siècles, des emplacements comme « fünf » ou « Vater » restent remarquablement fixes. D'autres provoquent l'étonnement par leurs transformations dans le temps, par leurs différences dans l'espace. La paire de concepts « grosz/klein » ou la paire « rechts/links » appartiennent à ces parties transformables de l'édifice lexical. Ce sont des consommateurs insatiables de matière verbale sans cesse renouvelée. [...] Des modifications comme celles qui se

sont produites dans les couples d'opposés « grosz/klein » ou « rechts/links » substituent, à une place de l'édifice, une pierre à une autre, une poutre à une autre, mais les places mêmes, leur disposition relative et leur importance pour l'édifice restent identiques quel que soit le renouvellement matériel. Dès que le passage de *Michel* à *grosz*, de *zese* à *rechts* est accompli, tout est à nouveau comme par le passé, la langue n'exprime rien de nouveau à ces endroits. Pour le contenu que les langues tiennent ici à la disposition des sujets parlants, il est indifférent qu'on dise *dexter* et *sinister*, *droit* et *gauche* ou *rechts* et *links*. [...]

A ces événements externes qui ne remplacent que les pierres et les poutres, mais ne modifient pas la disposition des places ni par suite la forme de l'édifice, s'en opposent d'autres dans lesquels on ne change pas des pierres à des places qui restent immuables mais on refait des parties de la construction. Ce sont des événements de ce genre qui se sont produits dans le secteur « Kunst/Wissenschaft/Bildung » ou dans le secteur auquel donnent accès en nouvel haut allemand *weise*, *klug*, *gescheit*, *begabt*, *intelligent*, *schlau*, *gerissen*, *listig*, et en moyen haut allemand *wise*, *witzec*, *sinnec*, *bescheiden*, *listec*, *kundec*, *karc*. Ici il n'y a pas remplacement d'une pierre par une autre, il n'y a pas de prédécesseur et de successeur au sens où *zese* est le prédécesseur de *rechts*, *grosz* le successeur de *Michel*. Ici on ne pourrait pas retrouver la place à laquelle a été introduit le nouveau mot parce que la place n'est pas restée ce qu'elle était dans la reconstruction de l'ensemble. L'attention du linguiste ne culmine pas ici dans la question : pourquoi les anciennes pierres sont-elles remplacées par de nouvelles ? mais dans la question : comment la nouvelle structure, en tant que structure, c'est-à-dire spirituellement, se distingue-t-elle de l'ancienne ? à quels contenus nouveaux la langue donne-t-elle accès pour ceux qui la parlent ? Dans un sens plus profond nous ne considérerons comme secteurs de modification que ceux dans lesquels se produisent des modifications de l'architecture, c'est-à-dire spirituelles ; « rechts/links » et « grosz/klein » seront, malgré leur consommation insatiable de matière verbale, imputés aux secteurs stables — sinon dans leur matière, du moins en esprit. [...]

Mais ce qu'est l'image de l'homme, le mot isolé ne peut pas le dire ; seuls le peuvent, dans leur coexistence structurée, les mots qui tous ensemble constituent dans la langue le secteur de la connaissance. Cet ensemble n'est pas composé à partir de ses éléments, ce sont les éléments qui proviennent de la décomposition de l'ensemble et de son organisation structurée. Ce fut

le grand acquis de Saussure de renouveler cette conception humboldtienne de l'articulation radicale de tout ce qui est linguistique, de l'élever du plan à demi poétique et intuitif où on la trouve chez Humboldt à la clarté et à la ferme conceptualité qu'il lui donne dans sa langue, et de tourner notre attention sur la façon dont la coexistence des mots dans le lexique crée le contenu. Mais il y a un point, le plus important, le point proprement historique, où nous ne pouvons pas suivre Saussure. Obsédé par l'énigme centrale de la langue, le fait que, à tout instant, elle soit une structure qui est stable et fournit une vision du monde tout en étant soumise à une évolution constante, Saussure avait cherché une solution qui était une solution de désespoir. Je pense à cette rigoureuse séparation de l'être et du devenir, qui va si loin qu'il exigeait deux types de linguistique. Il doit être possible de le voir sur le vocabulaire de la connaissance, la coexistence structurée n'est pas seulement le propre de l'être statique et créateur de l'axe horizontal de la langue, tandis que ce qui se produit sur la perpendiculaire du devenir ne concerne que les mots isolés ; mais, jusque dans le devenir, c'est toujours le tout comme tout, la structure comme telle qui est en refonte perpétuelle, et tout ce qui arrive au mot isolé sur la perpendiculaire du devenir n'est que la manifestation à son niveau d'une reconstruction globale qui porte sur la structure comme telle. [...]

La structure allemande se distingue de la structure proto-germanique par ceci que maintenant, à côté de *witzi* et *list*, il y a aussi *sin*. Au centre de gravité de *sin* se situe l'idée d'attention orientée. Dans *sin* est toujours vivante une activité volontaire et finalisée. En lui vit une puissance de production qui n'était à trouver ni en *list* ni en *witzi*. Dans *sin* il ne se cache rien de la pluralité qui perçait si nettement dans *witzi*, *sin* n'est pas non plus le réceptacle dans lequel se réalisent les ensembles d'idées et de pensées, il ne désigne pas davantage la somme des contenus, il est la force même qui, avec sa tension venant des profondeurs, rend d'abord tout contenu possible. Et ici aussi l'acte de création du nouveau mot a lieu à l'ombre des deux anciens mots *list* et *witzi*, comme réciproquement *witzi* se modifie dans son contenu dès l'apparition de *sin*, non comme suite et effet mais comme partie du processus global dont l'apparition de *sin* n'est à son tour qu'un élément. Si le nouveau mot apparaît, c'est du fait d'un besoin spirituel de reconstruction et de rénovation de toute la structure, et ce qui s'accomplit dans l'apparition de *sin* et dans le changement de contenu de *witzi*, c'est en retour une manifestation au niveau des mots

isolés du processus de restructuration globale. De même que, en présence de *list*, le caractère de lieu, de réceptacle, propre à *witzi* prenait son autonomie face au contenu des idées, des pensées et des éléments de savoir qui se réalisent et se produisent en ce lieu, de même avec l'apparition de *sin* prend son autonomie conceptuelle la force à laquelle *witzi* fournissait un lieu où agir. *Witzi* est désormais le lieu qui contient, et *sin* la tension qui agit en ce lieu¹.

(J. TRIER, Über die Erforschung des menschenkundlichen Wortschatzes, in HAMP, HOUSEHOLDER, AUSTERLITZ ed., *Readings in Linguistics*, II, Chicago and London, The University of Chicago Press, 1966, p. 90-91 et 93-94.)

► DOCUMENT 13 / La notion de trait sémantique

Introduire la notion de *structure* dans l'étude des faits sémantiques est y introduire la notion de *valeur* à côté de celle de *signification*, selon la méthode qui a été exposée d'une façon nette et fondamentale dans le fameux chapitre du *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure qui réunit, comme dans le foyer d'une lentille, les idées constitutives de la linguistique analytique. C'est en tirant les conséquences logiques de ces idées, conséquences qui ont été tirées par la linguistique moderne pour la théorie de l'expression, et qui doivent être tirées dans la même mesure pour celle du contenu, que l'on arrive à établir le principe d'une sémantique structurale.

La fonction décisive est la *commutation*, ou corrélation qui contracte une relation avec une corrélation du plan opposé de la langue. Deux membres d'un paradigme appartenant au plan de l'expression (ou au signifiant) sont dits *commutables* (ou *invariants*) si le remplacement de l'un de ces membres par l'autre peut entraîner un remplacement analogue dans le plan du contenu (ou dans le signifié) ; et, inversement, deux membres d'un paradigme du contenu sont commutables si le remplace-

1. Parmi les mots allemands qui illustrent l'analyse, certains peuvent se traduire : *fünf* = cinq, *Vater* = père, *groß|klein* = grand/petit, *rechts|links* = à droite/à gauche, *Kunst|Wissenschaft|Bildung* = art/science/culture. *Michel* et *zese* appartiennent au moyen haut allemand avec les sens de *grand* et *droit*. La liste « *weise... listig* » comprend des adjectifs qui s'appliquent tous à un être intelligent, mais avec des nuances variées : sagesse, don naturel, habileté ou ruse selon les cas. De même pour la liste correspondante en moyen haut allemand, « *weise... karc* ». *Sin*, *witzi*, *list* désignent l'esprit, l'entendement, mais envisagé selon des points de vue différents que le texte explicite.

ment de l'un par l'autre peut entraîner un remplacement analogue dans l'expression. Deux membres d'un paradigme qui ne sont pas commutables peuvent être appelés *substituables* (ou *variantes*). On peut, s'il y a lieu, élargir ces notions de façon à les faire valoir non pour les paradigmes seulement, mais pour les catégories (p. ex. la catégorie des cas sans égard à la distinction entre les divers paradigmes qu'elle comporte : paradigmes pronominaux, nominaux, etc. ; la catégorie des consonnes sans égard à la distinction entre position initiale et finale de syllabe, etc.), en admettant ainsi l'existence de variantes « contextuelles » ou « combinatoires », dont chacune relève de son paradigme à elle, à côté des variantes libres qui relèvent d'un seul et même paradigme. Il y a *synchrétisme* dans le cas spécial où, en des conditions syntagmatiques déterminées, une commutation est obligatoirement suspendue (et, par conséquent, remplacée par une substitution) : ainsi, la commutation qui s'observe en latin et en allemand, dans le plan du contenu, entre le nominatif et l'accusatif est suspendue sous la dominance du neutre (*bonum, gutes*) et cède, sous cette condition, la place à un synchrétisme entre les deux cas.

Tel est, on le sait, le principe fondamental du procédé, auquel nous nous bornons ici.

Tout comme, en partant du plan de l'expression, on constate que [s] et [z] (s sourd et sonore) sont commutables en français (témoin *cousin* : *cousin*, *poisson* : *poison*), en anglais (*hiss* : *his*, *princess* : *princes*) et dans certaines autres langues, mais substituable en danois par exemple, et que dans bon nombre de langues (bien que de façons diverses) il y a commutation entre la série de consonnes connue sous le nom de *tenues* (*p, t, k*) et celle connue sous le nom de *mediae* (*b, d, g*), mais substitution en finnois par exemple, on peut, en partant du plan du contenu, constater qu'entre « masculin » et « féminin » (ou « mâle » et « femelle ») il y a commutation dans le pronom personnel du français (*il* : *elle*), de l'anglais (*he* : *she*) et d'autres langues, mais substitution dans celui du finnois, du hongrois et du chinois, puisque dans ces langues le remplacement de l'une de ces grandeurs sémantiques par l'autre dans le pronom personnel ne peut pas entraîner un remplacement analogue dans l'expression : « il » et « elle » se rendent indifféremment en finnois par *hän*, en hongrois par *ő*, en chinois par *ihā*.

De même, à ne considérer que les signes non composés, les quatre grandeurs sémantiques « frère aîné », « frère cadet », « sœur aînée » et « sœur cadette » sont toutes mutuellement commutables en chinois et en hongrois, tandis que dans la

plupart des langues européennes il y a dans ces signes substitution entre « aîné » et « cadet », et que le malais présente une substitution à la fois entre « aîné » et « cadet » et entre « frère » et « sœur » :

	Hongrois	Français	Malais
« frère aîné » ...	<i>bárya</i>	<i>frère</i>	<i>sudarā</i>
« frère cadet » ..	<i>őccs</i>		
« sœur aînée » ..	<i>néne</i>	<i>sœur</i>	
« sœur cadette » .	<i>hüg</i>		

D'une façon générale les noms de parenté offrent des matériaux particulièrement instructifs et facilement abordables pour la comparaison des langues au point de vue de la commutation et de la substitution, surtout parce que ces termes sont souvent particulièrement bien définis, et que la comparaison est souvent facile à opérer. La comparaison se complique, mais devient d'un certain point de vue plus impressionnante encore, dès le moment où elle révèle un manque de congruence entre les structures examinées, comme dans l'exemple :

Français	Allemand	Danois
<i>arbre</i>	<i>Baum</i>	<i>træ</i>
<i>bois</i>	<i>Holz</i>	
<i>forêt</i>	<i>Wald</i>	<i>skov</i>

Ces exemples, qui pourraient être multipliés, suffisent pour élucider le principe et pour permettre d'en tirer les conséquences qu'il faut. Du principe même de la commutation découle la nécessité de reconnaître, à l'intérieur de la langue même, deux plans : celui du contenu et celui de l'expression. En des termes saussuriens : le signe est le total du signifié et du signifiant. Plus encore : le signe est établi par la relation qui réunit ces deux faces. Encore c'est la commutation qui fait voir que cette relation constitutive du signe, cette *fonction sémiotique* qui est constitutive de la langue même, change d'un état de langue à l'autre, et que par conséquent la structure du contenu ainsi

que celle de l'expression diffèrent selon les états de langue qui s'observent. C'est par l'épreuve de la commutation que l'on parvient à dégager les différences structurales entre les états de langue, et à faire un premier pas décisif vers une typologie linguistique. C'est en effet l'épreuve de la commutation qui seule permet de déterminer le nombre des membres d'une catégorie reconnu par un état de langue donné, et les comparaisons font voir que ce nombre peut être fort différent : l'effectif de cas, de prépositions, de temps, de modes, de conjonctions, etc., peut différer du tout au tout en passant d'une langue à l'autre. Ce n'est pas tout : l'épreuve de la commutation et les comparaisons qu'elle permet d'établir font souvent voir comment les membres d'une catégorie sont différemment agencés au point de vue paradigmatique, que les limites entre les membres ne se recouvrent pas (comme dans l'exemple de *arbre : bois : forêt*) ou qu'il peut y avoir participation (ou remplacement facultatif) entre eux (p. ex., suppléance d'un membre « marqué » par un membre « non marqué » ; p. ex., dans bon nombre de systèmes de genres grammaticaux, suppléance fréquente du prétérit et du futur par le présent). — Tout ceci prémunit d'une façon décisive contre tout essai de prendre comme base des classements extra-linguistiques : « Dans tous ces cas nous surprenons donc, au lieu d'idées données d'avance, des valeurs émanant du système » (F. de Saussure). C'est la découverte de la commutation, et du principe de l'arbitraire du signe, qui sauvegarde la méthode empirique et qui interdit tout retour à l'*ars magna*.

(L. HJELMSLEV, *Essais linguistiques*, in *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague*, vol. XII, Copenhague, 1959, p. 102-105.)

5 / La variation linguistique

La linguistique ne s'épuise pas dans la description des langues particulières et dans la caractérisation — par ceux qui l'admettent — d'un système linguistique général où se résumerait les traits communs à toutes les langues. Celles-ci sont plus ou moins différentes entre elles ; de ce fait, elles s'organisent en groupes, familles ou types, selon des critères qui, certes, ne sont ni uniformes ni évidents ni faciles à déterminer, mais qui ont largement attiré l'attention des linguistes. La typologie, la linguistique dite « contrastive », utilisée dans l'enseignement des langues, l'étude des contacts

entre langues, la linguistique diachronique et la dialectologie sont autant de domaines où la détermination des identités et des différences se révèle une tâche à la fois délicate et imprescriptible.

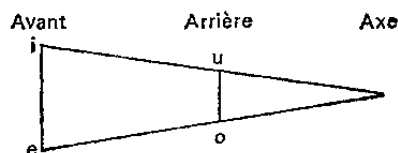
La description des systèmes linguistiques particuliers et la détermination des identités et différences entre eux sont deux domaines distincts mais en rapport étroit. La première partie du Document 15 souligne le fait que les identités entre dialectes seront différentes selon qu'on aura adopté ou non une optique structurale dans leur description. De même, en linguistique diachronique, l'évolution d'un système A à un système B ne peut être décrite qu'en déterminant ce en quoi A et B sont identiques et différents. Mais, comme le montre le Document 14, la linguistique diachronique ne se réduit pas à la description de cette évolution ; elle cherche aussi, et même surtout, à déterminer le conditionnement — de préférence interne — qui a influencé le passage de A à B. Et ce même conditionnement, ou du moins certains de ses aspects, peut également influencer, l'exemple présenté par Moulton en témoigne, la variation linguistique dans l'espace.

► DOCUMENT 14 / *La phonétique évolutive*

Ce que la phonétique évolutive traditionnelle n'a jamais fait entrer en ligne de compte, c'est l'action que peut avoir, sur la nature articulatoire des phonèmes, la nécessité de les maintenir distincts les uns des autres. [...]

La nécessité de préserver les oppositions phonologiques ne peut s'imposer comme d'une importance fondamentale en phonétique évolutive que lorsqu'on a acquis la conviction que la phonie de toute langue est, à tout instant, en voie d'évolution, parce que l'équilibre entre l'inertie et les besoins est toujours précaire et instable. L'étude des grandes langues de civilisation qui jouent d'autant mieux leur rôle de liaison qu'elles sont plus uniformes et plus stables nous fait souvent prendre l'idéal de stabilité pour une réalité. Mais c'est là une grave illusion qui s'évanouit dès qu'on étudie, sans préoccupations normatives et sans préjugés esthétiques, les usages linguistiques observables. Un déplacement en chaîne, comme celui que nous avons discuté ci-dessus, n'est qu'un moment d'une évolution ininterrompue, moment privilégié, si l'on veut, dans ce sens qu'il représente une réorganisation impliquée dans le système phonologique, mais freinée et stoppée, pendant un temps, par divers facteurs, comme l'imitation d'un parler directeur moins évolué, une langue commune à fortes traditions, par exemple.

Le maintien des distinctions phonologiques implique, d'une part, ce qu'on a appelé la différenciation maxima et, d'autre part, parmi les phonèmes appartenant à une même zone articulaire continue, comme les voyelles, ce qu'on désigne métaphoriquement comme l'équidistance entre les unités distinctives. Les phonèmes d'une langue seront aussi différents qu'il est possible de l'être sans que les désavantages divers résultant de cette différenciation (articulation délicate, résultats acoustiques peu satisfaisants) l'emportent sur l'avantage résultant, pour la communication, de la différenciation : un /i/ se distinguera au mieux des autres voyelles du système en se fermant au maximum vers l'avant, mais, en tant que support de syllabe, il ne pourra pas passer à [j]. L'équidistance signifie que, dans une langue qui possède cinq phonèmes vocaliques, ces phonèmes seront articulés de telle façon qu'ils soient acoustiquement également distincts les uns des autres ; l'équidistance est celle qu'on constaterait sur un diagramme qui viserait à représenter les relations acoustiques entre les phonèmes. Le principe d'équidistance se heurte très vite à des résistances de types divers qui en limitent l'application. Il y a des résistances dues à la variété et à la symétrie des organes qui réduisent beaucoup les zones continues où pourrait se manifester l'équidistance : même dans le champ vocalique, privilégié à cet égard, l'économie articulaire évidente que représente le choix du même angle d'ouverture du maxillaire pour les voyelles d'avant et celles d'arrière



doit entraîner un écartement plus considérable à l'avant et une « distance » acoustique plus grande entre [e] et [i] qu'entre [o] et [u]. Le choix du même angle d'ouverture n'est pas une vue de l'esprit, comme le montre l'étude des faits de diphtongaison. La tendance à l'équidistance se manifeste par la fréquence des systèmes où la série d'avant a plus d'unités que la série d'arrière, c'est-à-dire où un type d'économie (tendance à l'équidistance) l'emporte sur l'autre (identité des angles d'ouverture). Il y a donc là, pour tout système phonologique, une source possible de déséquilibre. D'autres entorses à l'équidistance pourront résulter du fait que certaines oppositions sont, en pratique, plus importantes que d'autres. [...]

Contre le point de vue de ceux qui mettent en relief l'importance, pour l'explication de l'évolution phonétique, de la préservation des distinctions, on fait souvent valoir l'existence, voire la fréquence, des confusions de phonèmes. Puisque, argue-t-on, les phonèmes sont là pour assurer des distinctions, s'il est prouvé qu'ils peuvent se confondre, n'en peut-on conclure que l'évolution phonétique est aveugle, ou, en d'autres termes, qu'elle se produit sans égard à la fonction des unités distinctives ? Cet argument serait décisif s'il était vrai, de tous les points de vue, qu'une opposition phonologique qui ne sert à distinguer qu'une seule paire de mots est à mettre sur le même plan que celle qui assure à elle seule la distinction de centaines de quasi-homonymes. Du point de vue de la description synchronique qui doit aboutir à un système graphique marquant tout ce qui peut différencier un mot d'un autre, une forme d'une autre, ce principe est parfaitement justifié. Tant qu'un Français peut, s'il le veut et même s'il ne le fait pas normalement, distinguer dans le discours entre un *mètre* [metr] et un *maître* [mêtr], il est du devoir de celui qui décrit la phonologie du français général de signaler l'opposition d'un /e/ bref à un /ê/ long en syllabe fermée et de prévoir des notations adéquates. Mais lorsqu'on considère le même problème sous un angle évolutif, il est indispensable de distinguer, d'une part, les oppositions phonologiques largement utilisées, /p/~/b/ en français, par exemple, d'autre part, parmi celles qui servent peu, les oppositions rarement mises à profit, mais qui sont stables parce qu'elles se fondent sur la présence, ou l'absence, d'un trait distinctif largement utilisé par ailleurs (/θ/~/ð/, /j/~/ʒ/ en anglais), et celles qui, servant peu et étant d'un type isolé dans le système, sont, en fait, en voie d'élimination (/e/~/ê/ en français).

(A. MARTINET, Les problèmes de la phonétique évolutive, in ZWIRNER, BETHGE ed., *Proceedings of the Fifth International Congress of Phonetic Sciences*, Basel-New York, S. Karger, 1965, p. 90, 91-92, 95.)

► DOCUMENT 15 / La dialectologie structurale

En quoi la dialectologie structurale diffère-t-elle de la dialectologie traditionnelle ? Bien qu'il soit possible de donner à cette différence un aspect extrêmement compliqué et technique, elle est, au fond, d'une grande simplicité. Dans le domaine de la phonologie (auquel s'est jusqu'à présent limité mon travail),

la dialectologie traditionnelle ne pose qu'une seule question, par exemple : quelle est la nature de la voyelle d'un mot donné dans chacun des nombreux endroits étudiés ? Ce genre de question est utile, et a conduit à de nombreuses découvertes intéressantes sur la dimension géographique du langage humain. La dialectologie structurale cherche aussi à obtenir exactement la même information ; mais elle va plus loin, et pose une seconde question plus révélatrice, à savoir : quelle position cette voyelle occupe-t-elle dans l'ensemble du système vocalique de chacun des nombreux endroits étudiés ? Bien que cette seconde question soit, elle aussi, tout à fait simple, elle conduit souvent à des connaissances plus complètes qui ne peuvent être atteintes par la dialectologie traditionnelle.

Afin d'illustrer cette différence, prenons un exemple très simple. Dans un article de 1954, Weinreich suggérait qu'un mot quelconque pouvait se rencontrer en deux endroits différents avec une voyelle exactement identique sur le plan phonétique, mais que cette voyelle pouvait représenter deux entités structurales entièrement différentes. J'ai trouvé d'innombrables exemples du même fait dans les dialectes suisses. Voici un exemple frappant : en deux endroits différents du canton de Graubünden — les villages de Malans et de Maladers, distants de seize kilomètres environ — le mot signifiant « verrue » a été noté de la même façon, jusqu'au plus petit détail phonétique : [wǝrts^a]. Cependant le statut phonémique de ce [ǝ] est tout à fait différent dans chacun des deux villages. Alors qu'à Malans il représente le /ǝ/ grave, la voyelle de la plus grande ouverture, opposé aux douze voyelles longues plus aiguës d'un système triangulaire, à Maladers, il représente le /ǝ̄/ grave antérieur opposé au /ǝ/ grave postérieur et aux neuf voyelles longues plus aiguës d'un système rectangulaire. L'histoire même de chacune de ces deux voyelles est différente : le [ǝ̄] de Malans représente un simple allongement de l'ancien /a/ bref, alors que le [ǝ] de Maladers représente à la fois l'umlaut et l'allongement de l'ancien /a/ bref. Une carte qui se bornerait à présenter ces deux voyelles comme phonétiquement « identiques » ferait complètement perdre de vue les différences structurales et historiques qui existent entre elles. [...]

Les remarques précédentes s'appliquent aux différentes façons par lesquelles la dialectologie structurale peut nous aider à comprendre la phonologie synchronique. Peut-être plus importantes encore sont les façons par lesquelles la dialectologie structurale peut nous aider à comprendre la phonologie diachronique, puisqu'il est clair que la synchronie des

variations géographiques récapitule la diachronie des changements historiques. En 1955, l'année qui suivit mon retour de Hollande, André Martinet publiait son magnifique ouvrage : *Economie des changements phonétiques*, dans lequel il s'appliquait à décrire l'économie ou l'équilibre des systèmes phonologiques, et à présenter pour la première fois des explications valides d'un grand nombre des changements phonologiques que nous pouvons inférer dans l'histoire des langues humaines. Il suggérait, par exemple, que les changements phonologiques ont tendance à remplir une « case vide »¹, un « blanc dans le système » — ou, si l'on veut, que la nature a horreur du vide phonologique. Il est tout à fait légitime pour un historien des langues de présenter de telles « explications », cependant, dans le cadre de ses données historiques, il lui est impossible de répondre au sceptique qui rétorquera : « Je vois qu'à un stade antérieur cette langue avait effectivement un « blanc dans son système », et qu'à un stade plus avancé ce blanc a été rempli ; mais vous ne pouvez me convaincre qu'il existe entre les deux faits une relation de cause à effet. »

Un tel scepticisme est indiscutablement justifié ; fort heureusement la dialectologie structurale est en mesure de répondre à ces objections. Voici, rapidement décrit, l'exemple le plus convaincant que j'aie pu trouver dans les dialectes suisses (cf. Moulton, 1960, 1961). Les voyelles brèves de tous les dialectes modernes de la Suisse allemande peuvent être considérées comme étant dérivées du système établi par les philologues du XIX^e siècle pour le moyen haut allemand — en grande partie sur la base de la poésie rimée. Ce système était de toute évidence asymétrique : en face des quatre voyelles brèves antérieures /i e ε æ/ (écrites ordinairement *i, e, ē, ä*), ne se trouvaient que trois voyelles brèves postérieures, à savoir /u o a/ (écrites également *u, o, a*). C'est-à-dire qu'il y avait un « blanc dans le système » : il ne se trouvait pas de /ɔ/ postérieur pour correspondre au /e/ antérieur. Nous savons comment cette asymétrie a pu apparaître : elle résultait du phénomène connu sous le nom d' « umlaut » qui (entre autres choses) a dédoublé une ancienne voyelle semi-antérieure /e/ en un /e/ plus aigu et un /e/ plus grave, créant ainsi l'asymétrie. En examinant maintenant le système des voyelles brèves dans les dialectes modernes de la Suisse, nous constatons que cette asymétrie a presque partout disparu. Dans la plus grande partie de la Suisse, elle a disparu par une DIMINUTION du nombre des voyelles ANTÉ-

1. En français dans le texte.

RIÈRES : le /ɛ/ ouvert est devenu plus ouvert jusqu'à rejoindre le /æ/ ou bien (comme cela a été le cas dans huit localités différentes du canton de Glarus) plus fermé jusqu'à rejoindre le /e/. Dans les deux cas, le résultat a été l'apparition d'une symétrie avec /i e æ/ antérieures correspondant maintenant à /u o a/ postérieures. Dans le nord-est de la Suisse au contraire, le déséquilibre a disparu de façon opposée par AUGMENTATION du nombre de voyelles POSTÉRIEURES : l'ancien /o/ s'est dédoublé pour donner le moderne /o/ ≠ /ɔ/. Là encore le résultat a été l'apparition d'une symétrie avec les voyelles antérieures /i e ε æ/ correspondant maintenant aux voyelles postérieures /u o ɔ a/ — ou encore, dans les zones à système triangulaire, avec /i e ε/ antérieures auxquelles correspondent maintenant /u o ɔ/ postérieures, les deux ensembles étant complétés par un /a/ grave qui n'entraîne pas dans l'opposition avant/arrière.

Face au sceptique qui ne voit pas de corrélation entre la conservation d'une opposition entre les voyelles antérieures /e/ ≠ /ɛ/ et le développement d'une opposition entre les voyelles postérieures /o/ ≠ /ɔ/, la géographie dialectale dispose d'un argument statistique de poids. [...]

Tout d'abord, parmi les 99 localités ayant conservé l'opposition des voyelles antérieures /e/ ≠ /ɛ/, 95 se sont donné une opposition correspondante entre les voyelles postérieures /o/ ≠ /ɔ/ ; de plus, parmi les 97 localités qui se sont donné une opposition entre les voyelles postérieures /o/ ≠ /ɔ/, 95 conservent encore l'ancienne opposition des voyelles antérieures /e/ ≠ /ɛ/. Ces statistiques nous offrent une confirmation éclatante de la théorie de Martinet selon laquelle les changements phonologiques peuvent être produits par des pressions structurales internes. Il va de soi que ces statistiques ne sont pas rigoureusement parfaites. Le seraient-elles qu'aucun dialectologue digne de ce nom ne voudrait les prendre au sérieux. Les choses ne sont pas aussi simples en dialectologie.

(W. G. MOULTON, Structural dialectology, in *Language*, vol. 44, n° 3, sept. 1968, p. 453-454, 458-460, Arlington, Linguistic Society of America.)

3

Syntaxe et sémantique

Les textes qu'on va lire ont un double but : donner au lecteur une idée de la nature des discussions entre linguistes, et attirer son attention sur l'un, entre beaucoup d'autres, des grands problèmes de la linguistique d'aujourd'hui. Depuis Saussure, il n'est pas de linguiste qui n'ait été amené à prendre position sur les deux questions suivantes, du reste liées entre elles : 1° la linguistique est-elle capable de fonder une sémantique, et, si oui, sur quelles bases, avec quelles méthodes ? (cf. 2. 4) ; 2° faut-il ou non prendre en considération les faits de signification dans l'analyse des faits phoniques ou grammaticaux ? Autour de ces deux questions s'est développée, depuis une dizaine d'années, une polémique très vive au sein des partisans de la grammaire générative ; à l'occasion de cette polémique, certaines des thèses fondamentales de Chomsky ont été très largement remises en cause comme on le verra dans les Documents 20, 21 et 22. Quelques indications sur les origines et le contexte de cette polémique ne seront peut-être pas inutiles.

L'antimentalisme de Bloomfield (Document 4) a posé le problème aux linguistes des Etats-Unis (voir au contraire les Documents 9 et 10) dont beaucoup ont eu tendance à renchérir sur sa défiance à l'égard du sens, considéré comme une entité typiquement mentaliste. Pourtant Bloomfield n'affirmait pas la possibilité de construire une linguistique sans appel au sens, mais il exigeait qu'on donne de celui-ci une interprétation de style behavioriste, en termes de stimulus-réaction (Document 5). C'est peut-être cette interprétation même qui lui a interdit de croire à la possibilité d'une sémantique théorique. Car si le sens d'une expression se détermine comme la situation dans laquelle elle est émise et la réaction qu'elle provoque, la sémantique présuppose une encyclopédie capable de définir tous les aspects de l'univers des locuteurs et de leur comportement.

Mais il ne faut pas imaginer que le débat sur la sémantique n'ait eu que des linguistes pour protagonistes. Aux États-Unis, il a été profondément affecté par les prises de position de logiciens et de philosophes. Le développement, depuis la fin du dix-neuvième siècle, de la logique mathématique a joué un rôle très important en mettant en relief la notion de système formel et en soulevant, de ce fait, la question de savoir si on peut étudier une langue naturelle comme un système formel. Or, à propos d'un tel système, il existe sinon une opposition absolue, du moins une distinction tranchée entre syntaxe et sémantique. Relèvent de la première les propriétés qui concernent la structure formelle du système et, notamment, les règles selon lesquelles les expressions dérivent les unes des autres ; appartiennent à la sémantique les propriétés qui concernent les rapports entre les expressions du système et leur signification. La sémantique des logiciens s'organise alors autour de deux théories fondamentales, comme on peut le voir dans les œuvres souvent opposées entre elles de Carnap et de Quine : une théorie du sens qui s'occupe de relations entre expressions, et dont les notions essentielles sont, entre autres, celles de signification, de synonymie et d'analyticité ; et une théorie de la référence qui s'intéresse aux relations entre les expressions du système et des entités qui lui sont extérieures, et étudiée en particulier les notions de référence, désignation et vérité. Ont été spécialement importantes pour la sémantique linguistique les analyses consacrées à la référence (pour l'étude des pronoms), de même que celles qui ont mis en évidence les particularités de certains contextes dits « opaques » (pour l'étude des modalités et des expressions qui ne se bornent pas à décrire un état de choses, mais précisent l'attitude du sujet parlant).

Reste que l'ambition de traiter une langue naturelle comme un système formel n'a pu être pleinement réalisée. Les langues naturelles présentent toujours des irrégularités par rapport aux systèmes formels. Devant ces irrégularités, on peut réagir comme l'ont fait le dernier Wittgenstein et Austin, et, à leur suite, la philosophie du langage ordinaire : considérer qu'elles font partie de la nature même du langage comme moyen de communication et d'expression. On s'assignera alors la tâche infinie d'étudier dans leur détail sémantique les langues naturelles, au nom de l'idée que la signification d'une expression ne se révèle que dans l'usage ou dans les usages qu'on fait d'elle. Ce souci du détail, l'analyse de ces irrégularités ne résolvent pas directement les problèmes du linguiste, mais peuvent au moins l'alerter en lui signalant l'existence de difficultés d'ordre sémantique et la nécessité d'affiner sa recherche. L'intérêt accordé récemment aux études portant sur le focus d'un énoncé (celui de ses éléments qui apporte une information nouvelle et qui est souvent

souligné par l'accent) ou sur ses présuppositions (les propositions qui ne sont pas directement affirmées, mais sont tenues pour acquises) se rattache directement à la philosophie du langage ordinaire. On en trouvera la trace dans le Document 21.

► DOCUMENT 16 / Description linguistique et signification

Harris a donné plus haut une procédure destinée à découper les énoncés en morphèmes. Dans le texte suivant, il explique pourquoi cette procédure ne fait pas appel au sens. On notera 1° le caractère bloomfieldien de sa définition du sens, 2° l'aspect négatif de la réponse qu'il donne à toutes les questions qu'il pose au niveau des phonèmes, puis des suites de phonèmes. Mais on notera aussi que ces questions reviennent toujours à chercher s'il est possible d'établir une corrélation entre un élément du signifiant et un élément du signifié. Pour fonder une théorie sémantique, il faudra modifier (cf. Document 17) cette problématique même. Quoi qu'il en soit, dans *Syntactic Structures* (1957), la discussion par Chomsky des relations entre syntaxe et sémantique ne dépasse en général pas le niveau atteint ici par Harris : le sens ne peut servir de fondement à la construction d'une grammaire. En admettant cependant que, de deux grammaires, la meilleure est celle qui rend compte de la manière dont les énoncés sont compris, Chomsky ouvre la voie à une réévaluation de la place de la sémantique dans l'analyse linguistique.

Un de ces types de corrélation intervient si souvent en linguistique descriptive qu'il demande à être considéré tout spécialement. Il s'agit de la signification des énoncés, ou, en dernière analyse, de la corrélation entre les énoncés et la situation sociale dans laquelle ils sont produits.

Si nous examinons cette corrélation nous voyons qu'il y a des limitations importantes à l'occurrence de suites de phonèmes et qu'elles dépendent de la situation sociale. Les suites de phonèmes ne sont pas fortuites par rapport à la situation sociale dans laquelle elles sont produites. Notre recherche de distribution de phonèmes peut montrer que les suites < /dø-bije-a-trua-frã/ > < deux billets à trois francs >, /kel-e-lø-tarif-dø-səsi/ < quel est le tarif de ceci ? >, /kōsidere-la-stryktyr-de-klas-a-røm/ < considérez la structure de classe à Rome > peuvent toutes les trois être produites. Mais elle ne montrera pas que les deux premières seront produites dans des situations sociales particulières où la troisième ne le sera pas. [...]

Si nous tentons d'établir un rapport entre chaque phonème ou constituant et les situations sociales dans lesquelles il se produit, nous n'obtiendrons, sauf dans de rares cas, qu'un degré peu élevé de corrélation. Le phonème /k/ apparaît aussi bien dans un ordre donné sèchement pour signifier à quelqu'un qu'il doit se hâter (« courez-y ! ») que dans un discours sur l'évolution sociale (*communisme*), etc. On ne peut en général faire correspondre ces éléments phonologiques avec la réaction de l'auditeur ou l'ensemble de la situation sociale dans laquelle l'émission a lieu. [...]

Il semble alors que, si nous voulons trouver des éléments qui soient en corrélation avec des significations, nous devons, en général, les chercher non pas parmi des éléments phonologiques isolés, mais parmi des combinaisons et des suites de ces éléments. Cependant, les tentatives pour établir des suites de phonèmes ayant un haut degré de corrélation avec des traits des situations sociales se heurtent à de grandes difficultés techniques. Il n'existe à l'heure actuelle aucune méthode qui permette de mesurer les situations sociales et d'identifier sans ambiguïté de telles situations comme étant composées d'éléments constituants, de telle sorte qu'il soit possible de diviser l'énoncé produit dans cette situation sociale (ou qui lui correspond) en segments qui correspondent aux éléments constituants de la situation. D'une façon générale, il est impossible à l'heure actuelle de s'appuyer sur des subdivisions, qu'elles soient naturelles ou scientifiquement déterminables, de l'étendue des significations d'une culture locale parce qu'on ne dispose pas pour l'instant des techniques qui permettraient une analyse culturelle complète en éléments discrets ; au contraire, le langage constitue l'un des principaux moyens dont nous disposons pour connaître la culture (ou « l'univers des significations ») d'un peuple, et les distinctions et subdivisions qui y sont pratiquées.

(Z. S. HARRIS, *Structural Linguistics*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 7th impr., 1966, p. 187-188, 188-189.)

► DOCUMENT 17 | *Buts de la théorie sémantique*

Ce texte répond à la question de savoir quels sont les buts que doit s'assigner une théorie sémantique. En étudiant un énoncé contenu dans une lettre anonyme, Katz et Fodor écartent l'objection de l'encyclopédie qui avait arrêté Bloomfield (3) et Harris (Document 16). Ils évitent également l'impasse de la corrélation

entre élément du signifiant et élément du signifié. Ils jettent ainsi les bases d'une théorie dite plus tard « interprétative » : elle vise à engendrer l'interprétation sémantique d'un énoncé dont la structure profonde (S) est fournie par la grammaire. Il lui suffit pour cela d'un dictionnaire et de règles de projection. Le dictionnaire donne, pour chaque élément de S, toute l'information requise pour que jouent correctement les règles de projection. Celles-ci amalgament le sens des éléments de S en allant de la base au sommet de l'arbre (cf. au contraire Document 18) ; arrivées en ce point, elles doivent avoir reconstitué le sens de l'énoncé. La construction du dictionnaire et des règles est soumise à d'autres contraintes : si l'énoncé est ambigu, on doit en obtenir les diverses interprétations ; s'il contient une expression comme « peinture silencieuse », le jeu des règles doit être bloqué. Les recherches de Katz et Fodor restent fidèles à deux thèses importantes de la grammaire générative : l'indépendance de la syntaxe par rapport à la sémantique, et l'affirmation que l'interprétation sémantique dépend seulement de la structure profonde.

Dans l'arbre ci-dessous, SN = syntagme nominal, SV = syntagme verbal.

Nous pouvons généraliser pour obtenir une condition suffisante déterminant le cas où l'aptitude des locuteurs constitue le sujet même d'une théorie linguistique synchronique. La généralisation est la suivante : SI DES LOCUTEURS ONT LA FACULTÉ D'APPRÉHENDER LA STRUCTURE DE N'IMPORTE QUELLE PHRASE DANS L'ENSEMBLE INFINI DE PHRASES D'UNE LANGUE SANS AVOIR BESOIN D'INFORMATION SUR L'ENTOURAGE ET SANS VARIATION SIGNIFICATIVE DE LOCUTEUR A LOCUTEUR, ALORS CETTE FACULTÉ EST BIEN LE SUJET MÊME D'UNE THÉORIE LINGUISTIQUE SYNCHRONIQUE.

La première question permettant de déterminer le sujet d'une théorie sémantique est la suivante : Pouvons-nous trouver une aptitude qui satisfasse aux antécédents de cette généralisation, qui soit extérieure à la description grammaticale, et qu'on puisse appeler sémantique avec suffisamment de raisons ? Si nous le pouvons, elle tombe alors dans le domaine de la théorie sémantique.

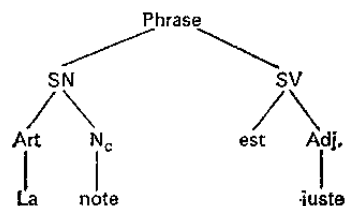
Examinons un cas de communication où aucune information sur l'entourage ne peut aider le locuteur à comprendre une phrase rencontrée dans cette situation. Toute aptitude extragrammaticale d'un locuteur à comprendre la signification d'une phrase dans une telle situation sera, par ce fait même, considérée comme demandant une explication sémantique. Nous

examinerons le type de situation suivant : un certain nombre de personnes, parlant français, reçoivent une lettre anonyme contenant uniquement la phrase française P. Ce qui nous intéresse, c'est la différence entre ce type de situation et celui où la même lettre anonyme est reçue par des personnes qui ne parlent pas français, mais qui disposent d'une grammaire tout à fait adéquate du français.

Déterminer ce dont le premier groupe est capable, mais non le second, en matière de compréhension du sens de P revient à écarter la contribution apportée par la grammaire à la compréhension des phrases.

Nous nous intéresserons seulement aux aspects de l'aptitude linguistique qui ne varient pas d'individu à individu dans chaque groupe. Nous serons alors certains que les aptitudes recherchées ne sont pas fonction des idiosyncrasies relevant de l'histoire personnelle du sujet, mais de sa connaissance de la langue.

Soit P la phrase : « La note est juste. » Les sujets parlant français seront d'accord pour dire que cette phrase est ambiguë, c'est-à-dire qu'elle a au moins deux sens. Dans un cas, elle signifie que le détail d'un compte à acquitter a été correctement établi. Dans l'autre, qu'un signe de musique figurant un son et sa durée donne le son voulu. Cependant, le fait que cette phrase est ambiguë ne peut être attribué à sa structure syntaxique, puisque, syntaxiquement, sa structure dans les deux significations est celle que montre la figure I.



En d'autres termes, le groupe qui ne parle pas français mais dispose d'une grammaire ne peut dire de la phrase « la note est juste » que ce qui est représenté par la figure I.

Ainsi, cette phrase, qui est notée comme non ambiguë par la grammaire, sera interprétée comme ambiguë par le sujet parlant couramment la langue. De cette différence entre les performances des deux groupes, il s'ensuit qu'un des aspects de l'aptitude du locuteur, qu'une théorie sémantique devra, elle, reconstruire, est de pouvoir déceler des ambiguïtés non

syntactiques et de caractériser le contenu de chaque interprétation d'une phrase.

Supposons maintenant que la phrase P soit : « La note est juste mais c'est quand même trop cher. » Ceux qui parlent français comprendront cette phrase en interprétant « note » comme le détail d'un compte à acquitter. Ceci montre qu'un locuteur peut dissiper l'ambiguïté de certaines parties de la phrase à l'aide d'autres parties, et déterminer par là le nombre d'interprétations possibles d'une phrase. [...]

Soit maintenant P la phrase : « La peinture est silencieuse. » Les sujets parlant français reconnaîtront immédiatement que cette phrase est, d'une certaine façon, anormale. Par exemple, ils la distingueront de phrases telles que : « La peinture est humide » et « La peinture est jaune », en lui appliquant des épithètes telles que « singulier », « étrange », « paradoxal » et « bizarre ». Il est clair, bien sûr, que le locuteur ne possède pas la machinerie conceptuelle explicite nécessaire pour caractériser correctement la différence entre ces phrases, mais le fait qu'il ait recours systématiquement à ces termes approximatifs montre qu'il est conscient de quelque anomalie linguistique. Par contre, le groupe de ceux qui ne parlent pas français et qui disposent seulement d'une grammaire considérera ces phrases comme tout à fait régulières, puisqu'il n'existe aucun critère grammatical pour les distinguer les unes des autres. [...]

Finalement, quelle que soit la phrase contenue dans la lettre anonyme, les sujets parlant le français peuvent facilement décider, en règle générale, quelles phrases sont, ou ne sont pas, *des paraphrases*, en ce sens qu'ils peuvent répondre aux questions : « Que dit la lettre ? La lettre dit-elle telles et telles choses ? Comment peut-on formuler autrement ce que dit la lettre ? » On ne peut pas rattacher non plus cet aspect de l'aptitude du locuteur à sa connaissance de la grammaire, puisqu'une personne qui dispose d'une grammaire mais ne parle pas le français est incapable de dire si telle phrase est ou n'est pas une paraphrase de P. Ceci s'explique simplement par le fait qu'il n'est pas besoin de relation grammaticale définie entre une phrase et ses paraphrases, par exemple entre : « Deux gendarmes se trouvent dans la pièce » et « Il y a deux personnes dans la pièce et chacune est un gendarme », et que, là où il y a une relation grammaticale définie entre deux phrases, l'une n'est pas forcément une paraphrase de l'autre ; par exemple : « La balle a été lancée par l'homme » et « La balle a été lancée », « L'homme lança la balle » et « L'homme ne lança pas la balle ». [...]

Nous pouvons maintenant, à titre d'essai, définir la limite inférieure du domaine d'une théorie sémantique. En effet, nous avons trouvé une aptitude des locuteurs dont la grammaire ne peut rendre compte, qu'on peut appeler sémantique avec suffisamment de raisons et qui permet aux locuteurs de comprendre la structure sémantique d'un nombre de phrases infini sans avoir recours à une information sur l'entourage, et indépendamment des différences individuelles entre locuteurs.

Ainsi nous posons les buts de la théorie sémantique de telle sorte qu'ils incluent au moins l'explication de chaque aspect de cette aptitude et de leurs interrelations.

L'exercice par le sujet de cette aptitude (que nous appellerons désormais APTITUDE A INTERPRÉTER DES PHRASES) fournit des données empiriques pour construire une théorie sémantique. De même la construction d'une grammaire fait appel à des données empiriques que fournit le sujet lorsqu'il exerce son aptitude à distinguer les phrases correctes des suites non grammaticales, à reconnaître une ambiguïté syntaxique et à évaluer les relations entre les types de phrases. Une théorie sémantique décrit et explique l'aptitude interprétative des locuteurs de la manière suivante : elle rend compte de la façon dont ils déterminent le nombre d'interprétations possibles d'une phrase et leur contenu, elle décèle les anomalies sémantiques, elle décide si deux phrases se trouvent en relation de paraphrase, et elle relève toute autre propriété ou relation sémantique qui joue un rôle dans cette aptitude.

(J. J. KATZ et J. A. FODOR, *The Structure of a Semantic Theory*, in *Language*, Arlington, Linguistic Society of America, vol. 39, n° 2, avril-juin 1963, trad. D. PERRET, *Structure d'une théorie sémantique*, in *Cahiers de Lexicologie*, Paris, vol. IX (1966), 2, p. 44-47.)

► DOCUMENT 18 / Pour l'intégration
des données sémantiques

Cet article a joué un rôle déterminant dans l'évolution des études sémantiques : Weinreich s'efforce en particulier de montrer qu'il faut remettre en cause le dogme de l'indépendance de la syntaxe pour élargir le domaine délimité par la théorie de Katz et Fodor (ci-dessous désignée par KF). KF permet de détecter les anomalies sémantiques. Or, souvent, l'auditeur va plus loin : il les interprète (jeux de mots, poésie) ; c'est un aspect de sa compétence : la sémantique doit en rendre compte.

Le premier texte discute la question sur un exemple simple.

Le nom « blood » (sang) étant un nom non comptable admet l'article défini ou partitif, mais non l'indéfini. Or, si l'on rencontre le SN « a blood » (un sang), on l'interprète comme signifiant « une espèce de sang ». Pour expliquer comment cette interprétation est possible, Weinreich introduit dans la Grammaire, comme un trait du SN, le trait sémantique « α Comptable » (le symbole « α » signifiant + ou —, présence ou absence, mais n'ayant qu'une de ces valeurs à l'intérieur d'une règle donnée). La flèche se lit « doit être réécrit ». Les expressions numériques 50.1, 50.2, 52.2, 52.3, 52.6 renvoient à des indications antérieures qui permettent soit de régler les relations entre symboles, soit de définir les termes « some », « blood » et « a » par les traits inscrits au-dessous d'eux entre crochets.

Le second texte montre comment fonctionne le Calculateur : pour éliminer les contradictions qui figurent dans les dernières lignes des dérivations, il procède éventuellement de haut en bas, en fonction des indications données dans les parties de l'arbre qui dominent l'élément anomal ; c'est là une des innovations techniques de Weinreich par rapport à KF.

(d) La solution la plus prometteuse consiste à considérer [Comptable] comme un trait appartenant à l'ensemble du syntagme nominal. Cela peut être indiqué par des règles comme par exemple (55) :

- (55) (1) $P \rightarrow SN [\pm \text{Comptable}] + SV$ (et de même pour les autres règles introduisant SN).
 (2) $SN [\alpha \text{ Comptable}] \rightarrow \text{Déterminant} [\alpha \text{ Comptable}] + \text{Nom} [\alpha \text{ Comptable}]$.
 (3) $\text{Déterminant} \rightarrow \Delta$.
 (4) $\text{Nom} \rightarrow \square$.

Si l'on admet l'existence d'un dictionnaire comprenant (52) parmi ses entrées, on peut maintenant esquisser la dérivation d'un Syntagme nominal spécifique comme dans (56).

- (56) *some blood* < du sang >.
 (1) SN [— Comptable] (les stades précédents sont omis).
 (2) Déterminant [— Comptable] + Nom [— Comptable] (d'après 55.2).
 (3) Δ [— Comptable] + Nom [— Comptable] (d'après 55.3).
 (4) Δ [— Comptable] + \square [— Comptable] (d'après 55.4).

- (5) *some* [— Comptable] + □ [— Comptable]
(d'après 50.1, 52.3).
- [[Déterminant]]
[— Défini]
[— Comptable]
[+ Partitif]
- (6) *some* [— Comptable] + *blood* [— Comptable]
(d'après 50.2, 52.6).
- [[Déterminant]]
[— Défini]
[— Comptable]
[+ Partitif]
- (1) (2) + (3) (4)

On remarquera qu'à la ligne finale le trait [— Comptable] apparaît deux fois à l'intérieur de chaque segment. Dans (1) par exemple, il est apporté par le dictionnaire (d'après 52.3), dans (2) par ce Syntagme nominal particulier (56.1); et il en est de même pour (3) et (4). Dans le § 3.51, nous discuterons l'élimination de telles redondances.

Considérons maintenant la dérivation de *a blood* < un sang >. Nous commençons avec SN [+ Comptable]; à (56.5-6) correspondrait (57.1-2) :

- (57) (1) *a* [+ Comptable] + □ [+ Comptable]
(d'après 50.1, 52.2).
- [[Déterminant]]
[— Défini]
[+ Comptable]
- (2) *a* [+ Comptable] + *blood* [+ Comptable]
(d'après 50.2, 52.6).
- [[Déterminant]]
[— Défini]
[+ Comptable]
- (1) (2) + (3) (4)

La ligne finale, (57.2), contient une contradiction entre [— Comptable] dans (3), qui est un trait apporté par le dictionnaire (52.6), et [+ Comptable] dans (4) qui est un trait apporté par le nœud dominant SN dans ce syntagme particulier. Il appartiendra au Calculateur sémantique (§ 3.51) d'élaborer une interprétation à partir de cette suite contradictoire.

Une grammaire telle que (55) présente une caractéristique formelle originale : un symbole complexe (ou matrice de traits), par exemple [\pm Comptable], est introduit dans une règle qui engendre une catégorie non terminale (SN) laquelle est susceptible d'avoir d'autres branchements. Mais (55) accomplit, avec l'aide des éléments pertinents du Calculateur (description au § 3.51), ce qu'aucune des solutions ébauchées en (a)-(c) ne peut faire, elle rend compte à la fois de l'interprétabilité et de l'étrangeté de *un sang* ainsi que de toutes les expressions du même genre. [...]

Le Calculateur agit sur des entrées dont certains formants comportent des traits contradictoires en construisant une nouvelle entité sémantique d'une structure plus élaborée, dans laquelle le trait transporté est décisif mais dont le trait inhérent contradictoire peut être aménagé. Considérons les exemples (110-113).

(110.1) *Les savants étudient le si.*

Un lexème d'une catégorie mineure < si > est inséré dans une position □ dominée par Nom. Le résultat est une entité sémantique construite *ad hoc* (c'est-à-dire ne figurant pas dans le dictionnaire) et signifiant « la conjonction si ». Nous pouvons nommer cette opération : règle de mention. [...]

(113) *Une maison rouge s'est présentée deux fois.*

Le trait [+ Temps] est transporté dans un lexème qui, à l'origine, possède le trait inhérent [— Temps]. Il en résulte que *maison* est interprété comme une composante d'un événement, par exemple, la perception d'une maison. [...]

Il semble que l'une des difficultés de KF ait été l'hypothèse que la sémantique commence là où finit la syntaxe. La nouvelle approche, que nous avons esquissée ici, ne cherche pas à établir des barrières destinées à attribuer des domaines mutuellement exclusifs à la syntaxe et à la sémantique; bien au contraire, nous nous sommes déclarés en faveur d'une profonde interpénétration. Il est certain que les éléments primitifs des théories syntaxique et sémantique restent nettement distincts; une règle de branchement (syntaxique) se distingue, d'un point de vue formel, d'une opération effectuée sur des traits sémantiques. [...] De même, en acceptant de considérer les transformations comme des opérations qui n'ajoutent rien à la signification des phrases, notre théorie va dans le sens d'une distinction de principe des structures syntaxiques. Dans le même temps, cependant, notre théorie permet l'entrelacement successif de règles

syntactiques et sémantiques, et, en particulier, l'apparition dans une dérivation de symboles sémantiques, avant que la dernière règle syntaxique n'ait été appliquée.

L'interdépendance entre syntaxe et sémantique telle que nous la décrivons ici n'est pas destinée à apparaître comme un moyen terme conciliant des théories opposées, mais comme une image précise des réalités du langage. Il est possible de prouver que toute autre forme de délimitation, qu'elle soit davantage en faveur de la syntaxe ou de la sémantique, entraîne des conséquences inadéquates.

En logique, les relations qu'ont entre eux les symboles à l'intérieur d'une « langue-objet » sont classées comme syntaxiques tandis que les relations de symboles avec certaines entités à l'extérieur de la « langue-objet » sont le domaine de la sémantique. Cette dichotomie est justifiée et applicable dans le cas de systèmes artificiels et spécifiés mais, dans les langues naturelles, les relations sémantiques elles aussi sont des relations entre symboles, c'est-à-dire entre le *definiendum* et les termes du *definiens* ; de plus, les termes du *definiens*, ainsi que la forme syntaxique de la définition, sont des éléments de la « langue-objet » elle-même, et non pas de quelque métalangue spécialisée. En conséquence, la dichotomie, bien que logique, ne peut s'appliquer aux langues naturelles. En la transportant en linguistique, et en insistant sur le fait que la sémantique ne commence pas avant que la syntaxe ait fini d'opérer, la plupart des travaux sur la grammaire générative ont donné à la syntaxe une trop grande importance.

(U. WEINREICH, Explorations in Semantic Theory, in SEBEOK ed., *Current Trends in Linguistics*, vol. III, The Hague-Paris, Mouton & Co, 1966, p. 436-437, 462-464, 468-469.)

► DOCUMENT 19 / Un exemple : la coordination des syntagmes nominaux

Chomsky (*Aspects*, 1965) conservait la thèse de l'indépendance de la syntaxe par rapport à la sémantique, mais il la nuancait en introduisant certaines données lexicales dans la grammaire. Dans la Postface de l'article cité, Mac Cawley pousse ce mouvement à son terme : il rejette la thèse de Chomsky, ce qui entraîne 1° la substitution à la sémantique interprétative (Document 17) d'une sémantique dite « générative », et 2° le refus de structures profondes intermédiaires entre représentations sémantiques et structures superficielles. A propos d'un cas particulier, le texte justifie

l'introduction de considérations sémantiques (l'indicateur d'ensemble ou d'individu) dans la base de la grammaire. Il montre en même temps comment un linguiste choisit entre plusieurs hypothèses destinées à expliquer les mêmes données. On reconnaîtra dans l'argumentation l'influence de la logique : la distinction entre « érudit » et « semblable » s'inspire de celle des fonctions à un et à plusieurs arguments. Chomsky avait du reste utilisé des indicateurs dans Aspects (p. 145) pour résoudre un problème de syntaxe (l'introduction de pronoms réfléchis) ; en étendant leur usage, Mac Cawley aboutit à une conception de l'indicateur proprement sémantique.

Chomsky (1957, p. 35-37) propose que tout constituant coordonné soit dérivé de paires de phrases simples, si bien que :

(70) John et Harry sont érudits

serait dérivé par une transformation de coordination à partir de structures sous-jacentes aux deux phrases : « John est érudit » et « Harry est érudit ». Cette idée apparaît sous une forme légèrement modifiée dans Chomsky (1965, p. 225) où il est suggéré que (tous ?) les éléments coordonnés sont dérivés de phrases coordonnées sous-jacentes ; (70) résulterait alors, par l'intermédiaire d'une transformation de « réduction de conjonction », d'une structure qui sous-tend aussi :

(71) John est érudit et Harry est érudit.

Il a été reconnu que certains constituants coordonnés ne pouvaient de toute évidence pas être dérivés de phrases sous-jacentes coordonnées, par exemple :

(72) John et Harry sont semblables

(73) John et Mary s'embrassèrent.

On notera le caractère déviant de la phrase d'origine que l'on est amené à supposer :

(74) John est semblable*

sauf lorsqu'elle est le résultat d'une ellipse comme dans :

(75) Max est un imbécile ; John est semblable

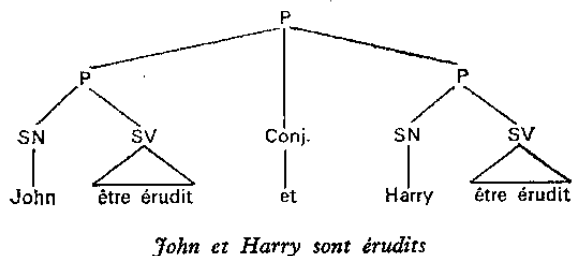
et l'impossibilité totale, ellipse ou non, de :

(76) John s'embrassa*.

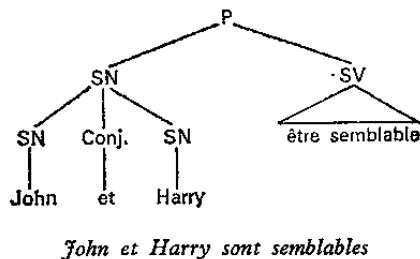
Pour Lakoff et Peters (1966), la structure profonde de (70) comprendrait une coordination de phrases, tandis que la struc-

ture profonde de (72) serait une phrase simple dont le sujet serait coordonné.

(70)



(72)



Remarquant que les phrases auxquelles ils assignent des sujets coordonnés sous-jacents admettent des variantes dans lesquelles l'un des éléments coordonnés apparaît dans le syntagme verbal, par exemple :

(77) John est semblable à Harry

(78) John embrassa Mary

Lakoff et Peters proposent que ces deux dernières phrases soient considérées comme issues des mêmes structures profondes que (72) et (73), après application d'une transformation facultative de « déplacement des éléments coordonnés », qui transporte l'un des éléments d'un sujet coordonné dans le syntagme verbal.

Dans les deux types de phrases un syntagme nominal simple peut apparaître à la place du syntagme nominal coordonné comme dans :

(79) Ces hommes sont érudits

(80) Ces hommes sont semblables.

Voyons quelles restrictions doivent être imposées au sujet de *semblable* pour écarter « John est semblable »*. On pourrait évidemment suggérer que *semblable* exige un sujet pluriel, qu'il soit coordonné comme dans (72) ou simple comme dans (80). Cependant, cette façon de formuler la restriction n'est pas correcte car les *pluralia tantum* ne peuvent fonctionner comme des sujets de *semblable* à moins d'être considérés comme se rapportant à un ensemble.

(81) Ces ciseaux sont semblables

n'est acceptable que dans le cas où *ces ciseaux* peut être paraphrasé par *ces paires de ciseaux*. Il est donc évident que la restriction est que le sujet doit avoir un indicateur d'ensemble plutôt qu'un indicateur d'individu. Cependant, cette restriction est une conséquence logique de la représentation sémantique de *semblable*, par opposition à *érudit*. La signification de (79) est que chacun des individus en question possède la propriété désignée par *érudit* ; c'est-à-dire que l'érudition est une qualité individuelle. En conséquence, la représentation sémantique d'*érudit* comprend une variable individuelle, et la représentation sémantique de phrases comme (79) est dérivée par une règle de projection qui permet à la variable de prendre des valeurs sur l'ensemble indiqué dans le sujet. Mais la propriété désignée par *semblable* n'est pas propriété d'un individu, mais d'un ensemble. La représentation sémantique de *semblable* contient non pas une variable d'individu mais une variable d'ensemble, et, pour obtenir la représentation sémantique d'une phrase comme (80), il faut substituer à cette variable l'ensemble indiqué dans le syntagme nominal sujet. Or, pour effectuer cette opération, il est nécessaire qu'un tel ensemble existe, et il n'existe pas dans le cas d'un sujet pourvu d'un indicateur d'individu. Par conséquent, la restriction limitant l'emploi de *semblable* à des sujets pourvus d'un indicateur d'ensemble découle du fait que, si le sujet n'en est pas pourvu, l'une des règles de projection sémantique nécessaire à l'interprétation de la phrase ne peut s'appliquer. Soit dit en passant, cet exemple démontre que les règles de projection sémantique affectent la puissance générative d'une grammaire. Si l'on considère qu'une grammaire est un système qui doit spécifier la façon dont les représentations sémantiques sont couplées avec des représentations phonétiques, les règles de projection sémantique excluent de cette relation toutes les structures pour lesquelles leur fonctionnement se trouve bloqué.

Je voudrais maintenant revenir à la structure profonde de

(70). A la lumière de ce qui vient d'être dit, il n'existe plus aucune raison pour considérer (70) comme étant dérivée d'une phrase coordonnée sous-jacente. Les différences entre (70) et (72) s'expliquent par la différence dans la représentation sémantique de l'adjectif, et la transformation de « déplacement des éléments coordonnés » pourrait parfaitement être subordonnée à cette différence plutôt qu'à la présence d'un sujet coordonné qui ne serait pas dérivé, mais présent dans les structures profondes. Puisqu'il existe de bonnes raisons pour que (72) ne soit pas dérivée d'une phrase coordonnée, et aucune raison pour que la structure profonde de (72) diffère par sa forme de celle de (70), je propose que, dans les deux cas, la structure profonde soit une phrase simple avec un sujet coordonné, et, par conséquent, qu'aucune règle de « réduction de conjonction » ne soit nécessaire pour dériver l'un ou l'autre des syntagmes nominaux coordonnés.

(J. D. MAC CAWLEY, *The role of Semantics in a Grammar*, in BACH-HARMS ed., *Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 1968, p. 148-151.)

Le débat n'est pas clos

Alors que les Documents 18 et 19 illustrent dans des cas particuliers la discussion sur l'indépendance de la syntaxe par rapport à la sémantique, les textes qui suivent reprennent le problème sur un plan plus général. L'article de Postal a été publié avant, mais rédigé après celui de Chomsky auquel il se réfère au début du Document 22.

Dans le Document 20, Postal explicite d'abord deux aspects de la théorie transformationnelle classique (= celle de Chomsky dans Aspects; Chomsky désigne cette même théorie (Document 21) comme la théorie standard); il montre ensuite comment l'assimilation de la structure profonde à la représentation sémantique est responsable des différences entre cette théorie et la sémantique générative.

Au début du Document 21, Chomsky fait quelques concessions en reconnaissant que l'interprétation sémantique doit parfois prendre en considération la structure superficielle. « Thème » désigne l'objet sur lequel porte l'énoncé, « propos » l'information qu'il donne au sujet du thème, « K » un ensemble infini d'énoncés grammaticaux avec leur dérivation. Chomsky s'efforce cependant de maintenir que ces concessions n'affectent pas la thèse selon laquelle l'interprétation sémantique est déterminée par la structure profonde. Le second paragraphe s'en prend à un aspect de la présentation par Postal (cf. Document 20 (238) et (239)) de la théorie classique: Chomsky soutient qu'elle n'impose pas un ordre déterminé aux opérations. « P_1 » représente l'arbre initial, « P_i » le résultat de l'application d'une transformation à l'arbre P_{i-1} . Les critiques de la sémantique générative ne seraient donc pas pertinentes.

Postal dans le Document 22 ne se satisfait pas de cette réponse. Selon lui, ce qui est en cause dans cette discussion est de l'ordre non de la notation, mais des faits. « L'analyse strike-like » fait allusion au contenu de l'article d'où est extrait le Document 22. Postal a essayé d'établir 1° que les énoncés anglais qui contiennent le verbe « remind » ne dérivent pas de structures profondes qui le contiennent (il n'y a donc pas de structure profonde distincte de la représentation sémantique et contenant les éléments lexicaux des structures superficielles); 2° que dès lors les règles de projection deviennent inutiles; 3° enfin que « remind » ne peut être inséré dans la déri-

vation qu'après certaines transformations (alors que, selon la théorie classique, les transformations ne commencent qu'après l'insertion de tous les éléments lexicaux).

Le désaccord paraît profond et la discussion n'est pas close. Mais, quel qu'en soit l'avenir, c'est aux efforts d'analyse et d'élaboration conceptuelle de Chomsky qu'on doit de pouvoir la mener dans une certaine clarté.

► DOCUMENT 20 / *Théorie « classique » et sémantique générative*

Au total, la Théorie Transformationnelle Classique reconnaît les différents niveaux de représentation linguistique suivants :

(238) a) Représentation sémantique = ensemble d'interprétations.

b) Structure profonde.

c) Structure de surface.

d) Représentation phonologique.

e) Représentation phonétique.

De plus, ces niveaux sont engendrés et reliés entre eux au moins par les différents types de règles grammaticales suivants :

(239) a) Les Règles Syntaxiques de base, dont la fonction est d'engendrer des Structures Profondes ou au moins leurs éléments non lexicaux.

b) Des Transformations Grammaticales dont la fonction est d'appliquer des Structures Profondes sur des Structures de Surface.

c) Des Règles de Projection dont la fonction est d'appliquer des Structures Profondes sur des ensembles d'Interprétations.

d) Des Règles Phonologiques dont la fonction est d'appliquer des Structures de Surface sur des Représentations Phonétiques. [...]

Dans ces conditions, la thèse de Bach, Gruber, Lakoff, McCawley et autres, se ramène à la suivante :

(240) La structure profonde d'une phrase (dans le sens neutre qu'on lui a donné plus haut) est sa Représentation Sémantique.

Ce point de vue a, entre autres, les conséquences et corollaires suivants :

(241) a) La Composante de Base de la grammaire doit engendrer directement des Représentations Sémantiques.

b) Il n'y a pas de Règles de Projection.

c) Les Représentations Sémantiques doivent être des arbres plutôt que des ensembles de traits sémantiques.

d) Des transformations doivent pouvoir s'exercer sur des structures « prélexicales ».

Le trait central de cette thèse est que les structures syntaxiques et sémantiques sont considérées comme suffisamment homogènes pour que les applications entre elles se fassent par un seul type de règles : les transformations. De plus, on considère en substance que cette homogénéité entraîne la possibilité de représenter les deux types de structures par des parenthésations étiquetées, c'est-à-dire des arbres.

(P. POSTAL, On the Surface Verb « Remind », in *Linguistic Inquiry*, vol. I, n° 1, janv. 1970, Cambridge and London, The M.I.T. Press, p. 97-98, 99.)

► DOCUMENT 21 / *Un essai de conciliation*

Il est facile de montrer qu'il se produit des différences significatives dans l'interprétation des phrases lorsque l'auxiliaire est changé. Ainsi, la phrase (112) présuppose que John est un Watusi, mais si nous remplaçons « est » par « serait », nous devons présupposer qu'il n'en est pas un :

(112) John est grand pour un Watusi.

De plus, (112) présuppose que les Watusis ne sont généralement pas grands, mais, si l'on insère « même » après « grand », nous présupposons que les Watusis sont grands, et nous affirmons que John, qui est un Watusi, est encore plus grand que l'on pourrait s'y attendre. Si « même » précède « John » dans (112), la présupposition est que John, qui est un Watusi, est petit ainsi que le sont les Watusis en général. Ainsi, le changement dans la position de « même » change la présupposition en ce qui concerne la taille de John et la taille moyenne des Watusis.

Ces exemples ne recouvrent absolument pas l'ensemble des cas pour lesquels il semble raisonnable de postuler l'existence de règles d'interprétation qui utilisent des informations non représentées dans la structure profonde. La présence de ces cas nous suggère que la théorie standard est déficiente et qu'elle doit être modifiée pour rendre ces règles possibles. Il se peut que ces considérations n'affectent pas l'hypothèse plus faible selon laquelle les relations grammaticales représentées dans la structure profonde sont celles qui déterminent l'interprétation sémantique. Cependant, il semble que des notions comme celles

de *focus* et présupposition, de thème et propos, référence, portée des éléments logiques et peut-être d'autres phénomènes encore, soient déterminées, au moins partiellement, par les propriétés de structures de K autres que les structures profondes, en particulier par les propriétés des structures de surface. [...]

Cependant, il faut noter que la modification de la théorie standard n'implique pas que la grammaire soit « basée sur la syntaxe » en ce sens que pour engendrer une phrase on doit « d'abord » former P_1 par la composante catégorielle, « puis » former P_2 par insertion lexicale, « puis » former le reste de la structure syntaxique keK par transformation, « puis » interpréter k au moyen des règles sémantiques et phonologiques. En fait, cette description, malgré tout ce qu'elle peut suggérer intuitivement, n'a pas de signification stricte puisque la nouvelle théorie n'assigne aucun « ordre » aux opérations, de la même façon que la théorie standard n'assigne aucun ordre d'application ainsi que nous l'avons déjà noté. En fait, rien ne nous empêche de définir la théorie standard ou la modification proposée comme caractérisant des grammaires qui appliquent des représentations phonétiques sur des triplets (structure profonde, structure de surface, représentation sémantique) ou comme appliquant des paires (représentation phonétique, structure profonde) sur des paires (structure de surface, représentation sémantique), etc. En fait, tout comme la théorie standard, la nouvelle théorie caractérise des grammaires qui définissent une certaine relation entre ces concepts, et cette relation a des propriétés qui sont déterminées par la nature précise des règles de base, des transformations, des règles d'interprétation phonologique et des règles d'interprétation sémantique.

(N. CHOMSKY, Deep Structure, Surface Structure and Semantic Interpretation, in STEINBERG et JAKOBOVITS ed., *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1971, p. 213, 214.)

► DOCUMENT 22 / *Persistence des oppositions*

Chomsky (à paraître) suggère que la différence entre la Théorie Classique et la Sémantique Générative ne réside que dans la « directionnalité » des applications. Cela résulte, affirme-t-il, du fait que les deux conceptions engendrent, pour chaque phrase, des ensembles à quatre éléments : Représentation Sémantique, Représentation Phonétique, Structure Profonde, Structure de Surface, la différence entre les deux provenant uniquement de ce qui est alors considéré comme la structure

« de base », ce que Chomsky considère à juste titre comme une question de terminologie ou de notation.

Cependant, (238)-(239) et (241) cités plus haut sont substantiellement différents, par exemple en ce qui concerne l'existence ou non d'un niveau de Structure Profonde « précédant » toutes les applications transformationnelles et contenant tous les éléments lexicaux. En conséquence, la remarque selon laquelle il est nécessaire de montrer que les théories sont distinctes à la fois par leur substance et leur notation est étrangère, malgré sa vérité, au choix entre (238)-(239) et (241), choix qui de toute évidence est une question de fait ainsi que nous l'avons vu. Par exemple (238)-(239) sont incompatibles avec l'analyse « *strike-like* » alors que (241) est parfaitement compatible avec cet aspect de l'anglais. Il est nécessaire de prendre en considération des différences empiriques de base entre les deux conceptions comme la question de savoir si les Représentations Sémantiques sont des ensembles ou des arbres, s'il existe, dans l'application entre Représentations Sémantiques et Structures de Surface, un ensemble non nul de Règles de Projection distinct des transformations, si toutes les insertions lexicales peuvent avoir lieu avant les transformations, etc.

(P. POSTAL, On the Surface Verb « Remind », in *Linguistic Inquiry*, vol. I, n° 1, janv. 1970, Cambridge and London, The M.I.T. Press, p. 113.)

Postface

Quel peut être le sentiment dominant qui se dégage de la lecture des textes qui précèdent ? Quel bilan la linguistique peut-elle présenter aujourd'hui, plus de cinquante ans après la publication du Cours de Saussure ? On peut certes éprouver le sentiment d'une très grande diversité — pour ne pas dire confusion —, d'une diversité si grande qu'elle rend le bilan difficile à établir. C'est pourquoi certains considèrent la linguistique comme une science pilote au moment où d'autres la rejettent sans appel.

La diversité est bien réelle, mais elle cache un effort commun de réflexion et de recherche. Se définir et se délimiter était un des objectifs que Saussure proposait à la linguistique. C'est vraisemblablement un des domaines où des résultats positifs ont été atteints. « Positifs » non pas parce que unanimement acceptés, mais parce que suffisamment clairs pour permettre de différencier les positions et de les situer les unes par rapport aux autres. Comme l'ont montré les textes de la première partie, la linguistique s'occupe certes des énoncés, mais elle cherche, pour en rendre compte, à atteindre ce système sous-jacent — qu'on l'appelle « langue » ou « grammaire » — qui est susceptible de les expliquer. La recherche de quelque chose qui n'est ni donné ni d'accès immédiat, c'est là ce qui détermine à la fois l'unité et la diversité de la linguistique. Son unité, car cette recherche représente l'objectif commun, partagé à peu près par tous ; sa diversité, car on envisage de différentes façons les rapports du système sous-jacent avec les énoncés et avec le type de données qui accompagne inévitablement l'observation des énoncés.

La linguistique a également progressé dans la réalisation des autres objectifs que, encore une fois, Saussure lui avait assignés : décrire les langues particulières, étudier leur histoire, connaître les forces qui sont à l'œuvre dans toutes les langues. Et ces progrès résultent d'une démarche de plus en plus réfléchie, consciente d'elle-même, et qui s'interroge de plus en plus sur ses fondements comme sur les principes qui la gouvernent. La linguistique est parvenue à un point tel qu'elle intègre en elle-même sa critique épistémologique. Décrire une langue n'est plus une activité livrée au flair de celui qui l'accomplit, les travaux recueillis dans la deuxième partie en témoignent assez clairement. Il est de même indéniable que, dans les domaines de la diachronie et de la dialectologie, on

n'aborde plus — ou plutôt on ne devrait plus aborder — les problèmes comme à l'époque des néo-grammairiens ou des premiers atlas linguistiques ; la description synchronique des systèmes linguistiques, en devenant plus rigoureuse, a imposé une nouvelle optique pour traiter les anciens problèmes.

La discussion entre linguistes ne doit pas être seulement considérée comme responsable d'une diversité gênante. Il faut aussi voir en elle l'une des conséquences des exigences grandissantes qu'on impose aux qualités des résultats obtenus. Confrontations et polémiques sont dès lors beaucoup plus source de progrès que facteur de stérilité. La troisième partie de ce recueil en est une illustration frappante.

La linguistique post-saussurienne avait — particulièrement en Europe — apporté d'importantes contributions à la connaissance du plan du signifié. Mais la sémantique restait, semble-t-il, un supplément qui s'ajoutait à l'ensemble sans s'y intégrer pleinement. Sur ce terrain, l'apparition de la grammaire générative a eu, dans un premier temps, deux conséquences : elle a ébranlé la méfiance de principe qui se manifestait dans de nombreux secteurs de la recherche, sinon dans tous, envers le mentalisme, et elle a permis de pousser jusqu'aux dernières limites l'isolement de la syntaxe. Mais, la méfiance envers le mentalisme écartée, les linguistes ont eu la possibilité d'intégrer à leur recherche, comme un de ses objets, les jugements intuitifs portant sur le signifié des énoncés. Ce qui a provoqué un développement particulièrement riche des études sémantiques et a finalement conduit à remettre en question le traitement séparé de la sémantique et de la syntaxe. Cette remise en question peut aller très loin, car elle ne manque pas de soulever le problème des rapports avec la logique et avec la psychologie. Sûrement la linguistique n'est plus aussi autonome aujourd'hui qu'on le voulait il y a quelques années seulement.

Il est difficile, et sans doute inutile, d'essayer de prévoir la forme du modèle avec lequel on essaiera de résoudre des problèmes aussi redoutables. La linguistique d'aujourd'hui est une discipline scientifique beaucoup moins parce qu'elle a constitué un fonds immuable de connaissances à partir desquelles on peut espérer en trouver d'autres, que parce qu'elle a remarquablement progressé dans la constitution d'un système d'élaboration et de vérification d'hypothèses, grâce auquel elle peut se remettre en cause et se renouveler. Le schéma de recherche semble donc bien mis en place. Qu'il porte en grande partie sur la compréhension de la syntaxe, de la sémantique et de leurs rapports laisse espérer que la linguistique apportera sa contribution à une connaissance plus profonde de l'être humain. Quoi qu'il en soit, on peut gager que la linguistique de demain assurera correctement les tâches que dessine son présent.

Eléments bibliographiques

1. DICTIONNAIRES

- DUCROT (O.) et TODOROV (T.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil, 1972.
MARTINET (A.) (sous la direction de), *La linguistique*, Paris, Denoël, 1969.

2. OUVRAGES THÉORIQUES

- BENVENISTE (E.), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, N.R.F., 1966.
BLOOMFIELD (L.), *Le langage*, Paris, Payot, 1970.
CHOMSKY (N.), *Structures syntaxiques*, Paris, Le Seuil, 1969.
— *Aspects de la théorie de la syntaxe*, Paris, Le Seuil, 1971.
GUILLAUME (G.), *Langage et science du langage*, Paris, Nizet, 1964.
HJELMSLEV (L.), *Le langage*, Paris, Ed. de Minuit, 1966.
— *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Ed. de Minuit, 1968.
JAKOBSON (R.), *Essais de linguistique générale*, Paris, Ed. de Minuit, 1963.
MARTINET (A.), *Eléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, 1960.
— *La linguistique synchronique*, Paris, P.U.F., 1965.
SAUSSURE (F. de), *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1915.
TRUBETZKOY (N.), *Principes de phonologie*, Paris, Klincksieck, 1964.

3. HISTOIRE DE LA LINGUISTIQUE

- MOUNIN (G.), *Histoire de la linguistique*, Paris, P.U.F., 1967.
— *La linguistique du XX^e siècle*, Paris, P.U.F., 1972.

4. PÉRIODIQUES

- Langages*, Paris, Larousse.
La Linguistique, Paris, P.U.F.

Table des matières

NOTE SUR QUELQUES SYMBOLES

Selon les auteurs et les points de vue, les transcriptions peuvent présenter des variations. Nous nous en sommes tenus ici aux symboles courants dans les ouvrages de linguistique. Nous rappelons, simplement pour faciliter un premier contact, les conventions relatives à ceux qui nous paraissent pouvoir faire difficulté.

[...] on place entre crochets les transcriptions phonétiques.

/.../ on place entre barres obliques les transcriptions phonologiques.

...', ...̄ le point surélevé ou la barre indiquent un allongement de ...

... > -- marque une évolution de ... à --.

... ~ -- marque une opposition entre ... et --.

Chacun des symboles suivants correspond à la partie en italique du mot qui lui fait suite :

y	but	õ	bon
u	<i>loup</i>	j	<i>billet</i>
ə	<i>demain</i>	ʃ	<i>chat</i>
ø	<i>feu</i>	g	<i>gare</i>
ɛ	<i>fer</i>	ʒ	<i>genre</i>
e	<i>été</i>	θ	<i>anglais thin</i>
ɔ	<i>bord</i>	ð	<i>anglais this</i>
ã	<i>banc</i>		

INTRODUCTION 5

1. OBJECTIFS ET MÉTHODES 11

1 / L'école de Prague 11

Doc. : 1 / *Le point de vue fonctionnaliste*

2 / Glossématique 15

Doc. : 2 / *Situation de la linguistique*; 3 / *Objet et méthode de la linguistique*

3 / Distributionnalisme 20

Doc. : 4 / *Le mentalisme*; 5 / *Vers une axiomatique*

4 / Grammaire générative 26

Doc. : 6 / *Langue et grammaire*; 7 / *Structure superficielle et structure profonde*

2. LE CHAMP DE LA RECHERCHE 35

1 / Le langage 35

Doc. : 8 / *Langage humain et communication animale*

2 / Phonologie 41

Doc. : 9 / *La description phonologique*; 10 / *Le principe de dichotomie*

3 / Grammaire 49

Doc. : 11 / *Prolégomènes à toute grammaire possible*

4 / Sémantique 56

Doc. : 12 / *La notion de champ sémantique*; 13 / *La notion de trait sémantique*

5 / La variation linguistique 62

Doc. : 14 / *La phonétique évolutive*; 15 / *La dialectologie structurale*

96 | *La linguistique contemporaine*

3. SYNTAXE ET SÉMANTIQUE 69

Doc. : 16 | *Description linguistique et signification*; 17 | *Buts de la théorie sémantique*; 18 | *Pour l'intégration des données sémantiques*; 19 | *La coordination des syntagmes nominaux*

Le débat n'est pas clos 85

Doc. : 20 | *Théorie « classique » et sémantique générative*; 21 | *Un essai de conciliation*; 22 | *Persistence des oppositions*

POSTFACE 91

Eléments bibliographiques 93

Note sur quelques symboles 94